



ACTION DE BPIFRANCE EN FAVEUR DES MICRO-ENTREPRISES, PME ET ETI FRANÇAISES

INDICATEURS D'ÉVALUATION 2024

Décembre 2025



Décrypter
pour décider

LE LAB
bpifrance

NOTRE MISSION

Investir, innover, exporter, recruter, orienter, manager... La prise de décision est essentielle pour les dirigeants d'entreprises.

Or, dans un monde globalisé, l'information surabondante, les idées reçues et les fausses informations nuisent à une prise de décision éclairée.

La mission de **Bpifrance Le Lab** est d'éclairer la décision des dirigeants d'entreprise et des acteurs de leur écosystème. Notre collectif d'experts décrypte des sujets variés, de l'économie à la psychologie du dirigeant, en passant par la gestion de l'entreprise, en produisant des connaissances fiables issues de méthodes scientifiques et rigoureuses.

Le Lab contribue à l'épanouissement des dirigeants, au développement des entreprises et de l'économie française, à servir l'avenir.

BPIFRANCE LE LAB
Décrypter pour décider

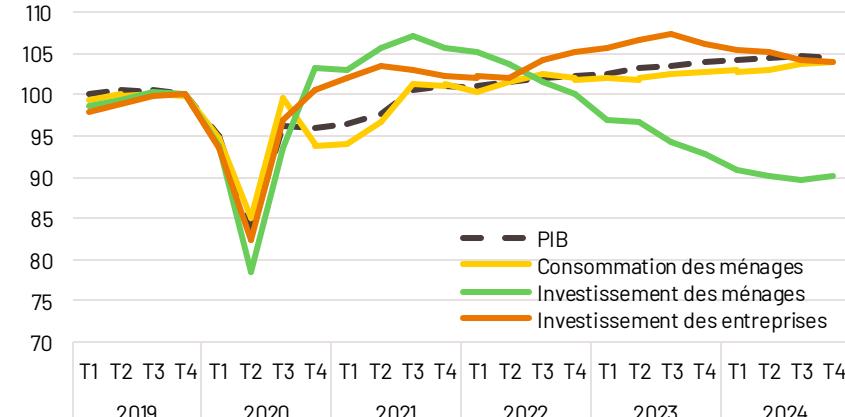
Retrouvez-nous sur
lelab.bpifrance.fr

CONTEXTE MACROÉCONOMIQUE ET FINANCIER DES ENTREPRISES FRANÇAISES EN 2024 [1/2]

L'investissement des entreprises et l'emploi salarié ont reculé en 2024, bien qu'en moyenne annuelle, l'activité a cru au même rythme qu'en 2023 (+1,1 %)

Evolution du PIB et de certaines de ses composantes

Base 100 = T4 2019

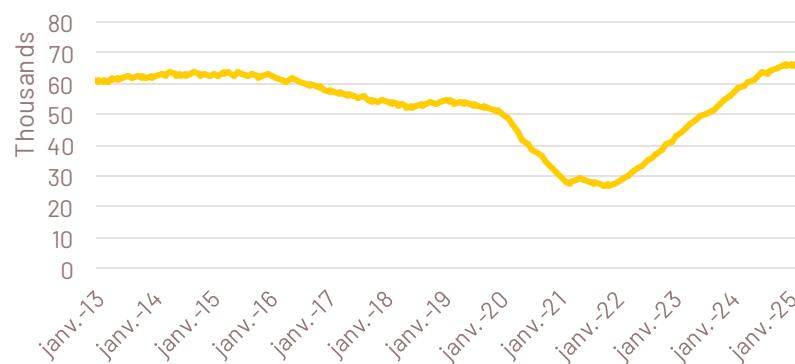


Source : Insee

Fin 2024, le rythme mensuel de défaillance était supérieur à son niveau d'avant crise, le déficit cumulé des défaillances post-covid étant comblé (hors MIC)

Défaillances d'entreprises

Nombre cumulé sur 12 mois, en milliers



bpifrance L'ELAB

bpifrance : Banque France, Direction des Entreprises, Les défaillances d'entreprises

Si la situation financière des entreprises était encore favorable en moyenne en 2024, les situations de trésorerie et la rentabilité des entreprises se sont dégradées

Jugement moyen sur l'évolution future de la trésorerie

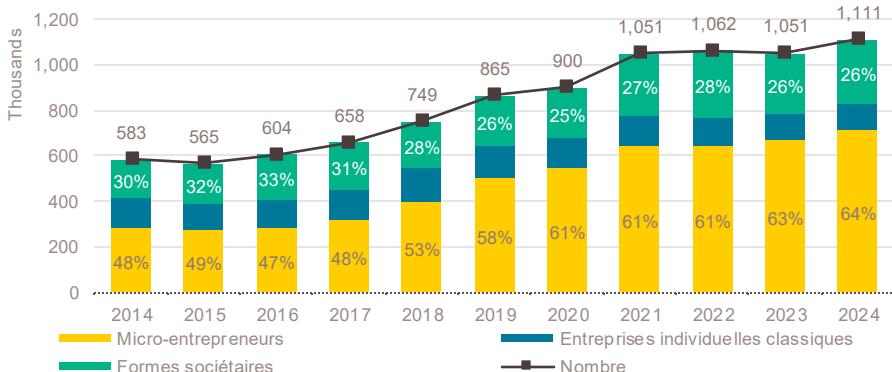
Solde d'opinion en %



Source : [Enquête auprès des TPE/PME n°80, Bpifrance, janv. 2025](#)

L'année 2024 est marquée par un record des créations d'entreprises avec 1,1M d'immatriculations nouvelles

Nombre de créations d'entreprises



Champ : France, unités légales productives et marchandes, exerçant une activité non agricole (données brutes).

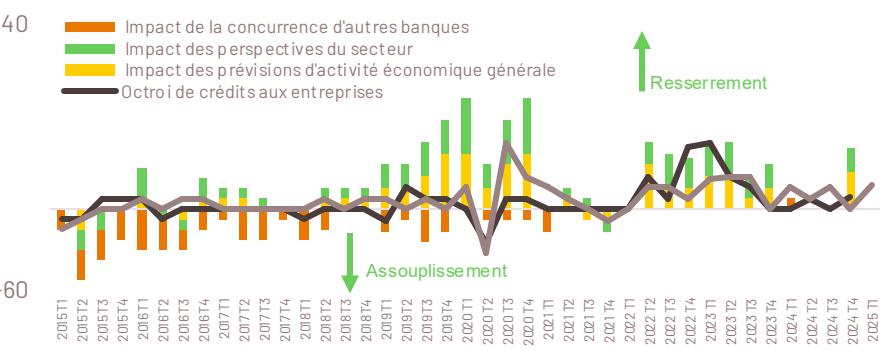
Source : Insee (Side). Traitements Observatoire de la création d'entreprise

CONTEXTE MACROÉCONOMIQUE ET FINANCIER DES ENTREPRISES FRANÇAISES EN 2024 [2/2]

Les conditions d'octroi de crédit sont restées stables en 2024

Evolution de la politique d'octroi des banques et facteurs explicatifs

Solde d'opinion



Source : Banque de France (enquête auprès des banques)

Lecture : le graphique fournit un solde d'opinion d'un échantillon de responsables de l'industrie bancaire concernant l'évolution de leur politique d'octroi de crédit. Un solde positif (négatif) signifie qu'il y a rasserrage (relâchement) des conditions d'octroi.

Légère baisse des montants levés par les entreprises en 2024 (-7 % vs 2023 d'après baromètre EY) pour atteindre 7,8 Md€

Evolution des montants levés par les start-ups françaises (en Md€)

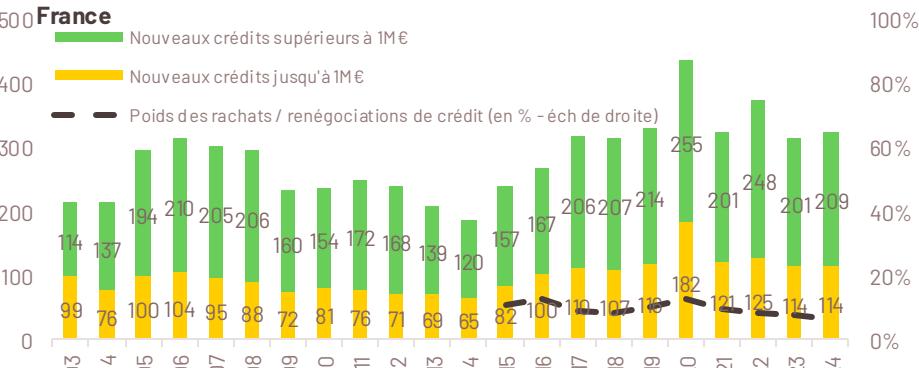
■ S1 ■ S2 ● Total



Source : Baromètre EY.

La production de crédit connaît une légère hausse en 2024, à 324 Mds€, après 315 Mds€ en 2022 (+3 %)

Production (en Md€) de nouveaux crédits aux sociétés non financières (SNF) en France

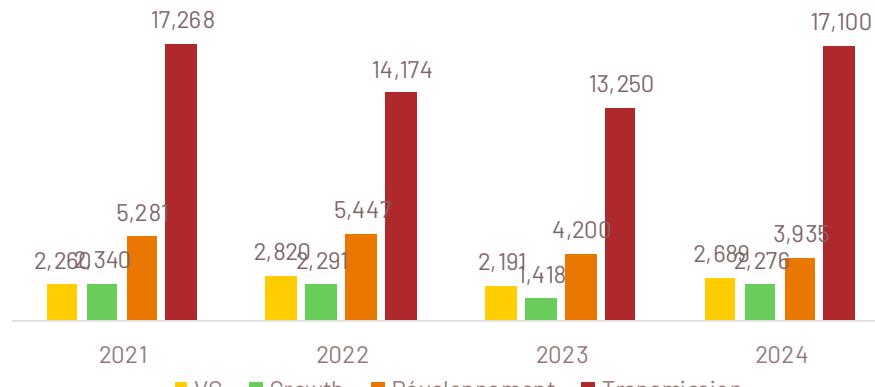


bpiFrance LE LAB

Source : Banque de France. Les flux intègrent les cas de renégociations de crédits avec modification des conditions contractuelles initiales. Les découvertes sont en revanche exclus.

En 2024, les fonds français de capital-investissement ont diminué leurs investissements sur le segment du capital développement et augmenté leurs investissements sur les autres segments

Investissements par segment (en M€)



Source : France Invest.

	Pages
01. Soutenir les Micro-entreprises, PME et ETI	
● Répartition des actions 2024 par phase de vie et par ligne métier	9
● Évolution des actions de Bpifrance par ligne métier	11
● Évolution des actions de Bpifrance par type de projet des entreprises	12
● Poids de Bpifrance sur le marché du crédit aux entreprises	13
● Poids de Bpifrance sur le marché du capital-risque	15
● Répartition des actions par taille d'entreprise	17
● Répartition géographique des entreprises bénéficiaires	19
● Répartition sectorielle des entreprises bénéficiaires	24
● Évolution des actions selon le statut ancien / nouveau client	26
02. Consolider et dynamiser le tissu des entreprises	
● Évolution de la pérennité des entreprises	30
● Évolution de la croissance du chiffre d'affaires et des emplois dans les entreprises financées en phase de développement	32
● Évolution de la croissance du chiffre d'affaires export dans les entreprises ayant reçu un soutien à l'export	34
● Évolution de la croissance du chiffre d'affaires et des emplois dans les entreprises financées en phase de trésorerie	36
03. Soutenir la compétitivité de l'économie française et favoriser une croissance durable	
● Evolution des actions en faveur des entreprises innovantes	40
● Poids des secteurs d'avenir au sein des actions de Bpifrance	42
● Suivi des actions déployées dans le cadre du Plan Climat Bpifrance	44
● Suivi des actions déployées en faveur de l'industrie	46
● Actions en faveur de l'économie sociale et solidaire (ESS)	48
04. Combler les défaiances de marché	
● Répartition des entreprises par niveau de solvabilité	51
● Effet de levier et effet d'entraînement pour les dispositifs de financement	53
● Effet d'entraînement des souscriptions de Bpifrance Investissement sur les souscriptions d'investisseur tiers	55
05. Annexes :	58

INDICATEURS DES ACTIONS DE BPIFRANCE EN 2024 - MÉTHODOLOGIE

Ce document constitue la **douzième** édition du livret d'indicateurs des actions Bpifrance. Il présente l'impact de l'ensemble des actions de Bpifrance en faveur du développement du tissu d'entreprises françaises pour l'année 2024. Il permet :

- de suivre la contribution de Bpifrance au financement des entreprises,
- de quantifier la mobilisation des acteurs financiers privés aux côtés de Bpifrance,
- d'analyser finement les caractéristiques des entreprises et des soutiens mis en place,
- d'observer le développement des entreprises en termes de pérennité, de chiffres d'affaires, d'emploi et d'export.

Tous les dispositifs déployés au travers des différentes lignes métiers de Bpifrance sont pris en compte dans les analyses⁽¹⁾, qu'ils soient permanents ou temporaires comme par exemple les actions conduites dans le cadre du « Plan France 2030 ». Les éléments d'activité de la branche Assurance Export sont inclus depuis 2018 (comprend un historique depuis 2015). Les indicateurs relatifs aux dispositifs de Conseil de Bpifrance sont également pris en compte et couvrent les programmes Accélérateurs, Initiative Conseil et Bpifrance Université (formation présentielle). Les indicateurs relatifs à l'activité de Bpifrance Crédit couvrent une partie de l'activité des réseaux d'accompagnement financés par Bpifrance, ainsi que la distribution des prêts d'honneur. Pour la première fois cette année, les SIREN des bénéficiaires de prêts d'honneur peuvent être intégrés dans les analyses (cf. slide suivante).

Les indicateurs sont présentés sous forme de fiches standardisées, constituées d'une partie « méthodologie » et d'une partie « analyse des résultats ». Les analyses sont produites par dispositif (regroupement de produits présentant le même mode de fonctionnement) et par type de projet de l'entreprise (stade de maturité de l'entreprise ou de son projet).

- Les indicateurs de réalisation mesurent le déploiement de l'action en 2024 et son évolution par rapport à 2023;
- Les indicateurs d'impact portent sur les interventions des années 2013 à 2020, tenant compte du délai nécessaire pour observer l'effet du soutien de Bpifrance sur le développement des entreprises. Les résultats sont mis en perspective en les comparant à ceux d'entreprises françaises non soutenues mais initialement similaires.

C'est l'ensemble des indicateurs, complémentaires entre eux, qui permet de délivrer un message juste et précis quant à l'évaluation des actions menées.

Avertissements :

- L'effet du soutien, mesuré dans ce document 3 ans après sa mise en place, doit être nuancé car les performances des entreprises sont liées à un ensemble de facteurs (conjoncture, localisation de l'entreprise, type d'activité et autres interventions financières privées ou publiques) parmi lesquels figure l'effet propre du soutien, qu'il est difficile d'isoler.
- Des écarts peuvent être observés entre les chiffres du rapport annuel d'activité et ceux édités dans ce livret. Ils résultent des règles appliquées pour suivre les soutiens qu'ont perçus les entreprises (seules les interventions mises en place sont retenues, la totalité du financement tiers est comptabilisée en cas d'intervention indirecte comme la garantie de crédit ou les investissements des fonds partenaires dans lesquels Bpifrance est un des souscripteurs), pour compter les entreprises bénéficiaires (les dédoublonner), pour les qualifier (selon la définition de la loi LME).
- Les entreprises investies à plus de 200M€ sur la période d'analyse sont exclues du périmètre (grandes participations ponctuelles pouvant déformer le profil moyen).

(1) Les données relatives aux investissements en fonds propres réalisés par le biais des fonds partenaires de Bpifrance en 2024 ont été élaborées sur la base de leurs rapports d'activité fin déc. 2024, disponibles en mai 2025.

DES DONNÉES PLUS FINES SUR L'ACTIVITÉ DES PRÊTS D'HONNEUR, QUI MODIFIENT SENSIBLEMENT PLUSIEURS MÉTRIQUES DU LIVRET

Pour la première fois, ce livret d'indicateurs est en mesure d'exploiter les numéros SIREN des entreprises ayant bénéficié de prêts d'honneur octroyés par Bpifrance, ce qui permet à la fois :

- D'identifier et de caractériser les entreprises bénéficiaires (notamment en termes de secteur d'activité ou de localisation) ;
- De déterminer si ces entreprises ont bénéficié d'autres soutiens de Bpifrance ;
- De suivre les trajectoires de ces entreprises, notamment en termes de survie.

Cet ajout méthodologique a des conséquences importantes sur certaines métriques du livret :

- La comptabilisation des bénéficiaires de prêts d'honneur s'effectue désormais sur la base des SIREN distincts, à l'instar des autres lignes métiers de Bpifrance. Ce changement de méthode, qui remplace le décompte par nombre de prêts octroyés, entraîne mécaniquement une diminution du nombre de bénéficiaires par rapport aux années précédentes. À titre d'exemple, en 2024, 18 720 prêts d'honneur ont été octroyés à 15 880 SIREN distincts.
- Cette nouvelle approche permet de neutraliser les doublons dans le décompte global des bénéficiaires, toutes lignes métiers confondues. En effet, les bénéficiaires de prêts d'honneur peuvent également solliciter d'autres types de soutien proposés par Bpifrance, notamment la garantie. En 2024, environ 71 % des SIREN ayant bénéficié d'un prêt d'honneur ont également été soutenus par une autre ligne métier Bpifrance, principalement via la garantie (69 %).
- Ces ajustements méthodologiques conduisent à une réduction significative du nombre total de bénéficiaires distincts de l'action de Bpifrance, comparé à l'édition précédente. En 2024, on recense près de 77 100 bénéficiaires distincts, contre près de 90 100 si l'on conservait l'ancienne méthode de comptabilisation (sans neutralisation des doublons).
- Ces ajustements ont également pour effet de diminuer la part des micro-entreprises parmi les bénéficiaires (75 % en 2024, contre 80 % en 2023), en lien avec la prise en compte des doublons, les entreprises concernées étant majoritairement des micro-entreprises.
- Enfin, ces ajustements permettent une meilleure identification des opérations de transmission d'entreprise. Grâce à la connaissance des SIREN des bénéficiaires de prêts d'honneur, il est désormais possible de croiser ces données avec celles du Bodacc, ce qui permet de recenser plus précisément les soutiens apportés dans le cadre de transmissions : 13 970 entreprises ont été accompagnées en 2024, contre 13 600 si les prêts d'honneur n'étaient pas pris en compte.



1

**SOUTENIR
LES MICRO-ENTREPRISES,
PME ET ETI**

RÉPARTITION 2024 DES ACTIONS DE BPIFRANCE PAR TYPE DE PROJET ET LIGNE MÉTIER

Période d'analyse :



Bénéficiaires :

Micro



PME



ETI



GE



Autre



Ligne métier :

Capital Investissement



Financement MLT



Prêt d'honneur



Aide à l'innovation



Garantie



Financement Court terme



Assurance Export



Conseil



Types de projet des entreprises :

Création



International



Développement



Transmission



Trésorerie



OBJECTIFS :

Cartographier les actions mises en place par Bpifrance en 2024 et suivre leur évolution sur la période récente

DÉFINITION :

Répartition des actions en nombre d'entreprises et montant d'intervention :

- **par type de projet**

La phase de vie indique la nature du projet de l'entreprise soutenu par Bpifrance. Les types de projet sont : création, développement (investissement, international, innovation), transmission (LBO, Rachat en première installation ou non) et trésorerie.

- **par ligne métier**

Une ligne métier est le regroupement de produits Bpifrance liés à une chaîne décisionnelle et organisationnelle de Bpifrance.

Le montant d'intervention correspond :

- pour la garantie : au montant de financement mis en place par le partenaire bancaire,
- pour le financement de moyen long terme (yc crédit export) : au montant du financement Bpifrance,
- pour les aides à l'innovation : au montant des aides et prêts (yc PTZI, PSG Innovation, OC French Tech Seed) ayant fait l'objet d'une signature de contrat dans l'année.
- pour le financement de court terme : au montant des lignes autorisées ayant fait l'objet d'au moins une utilisation
- pour le capital investissement : au montant investi ou réinvesti par le véhicule d'investissement (fonds directs et fonds partenaires). L'activité des fonds partenaires exclut les fonds étrangers et les fonds de fonds privés.
- pour l'assurance-export : au montant des demandes de garanties acceptées.

PÉRIMÈTRE :

Ensemble des entreprises dont le soutien a été mis en place et les montants effectivement alloués pendant l'année considérée. Les investissements exceptionnels* sont écartés du périmètre (investissements cumulés supérieurs à 200 M€).

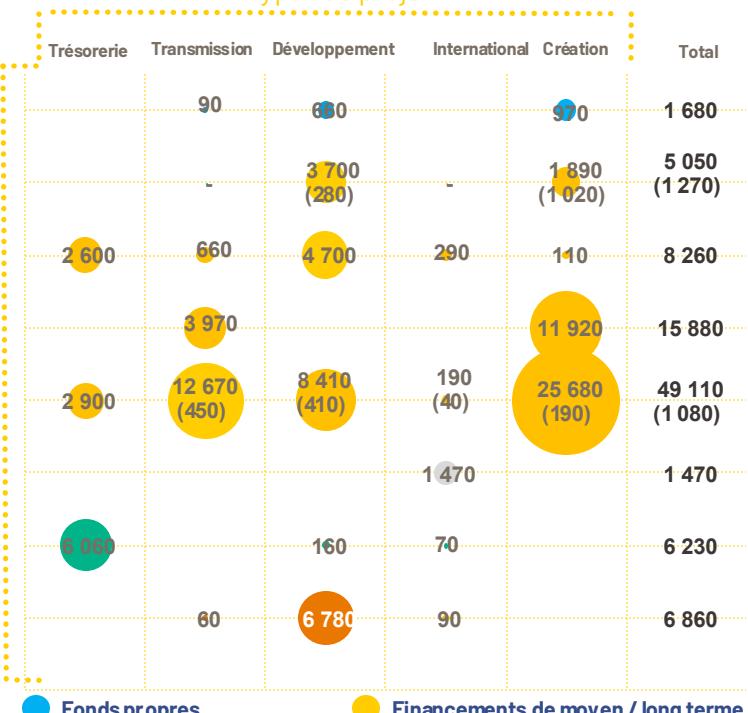
Pour une ligne métier donnée, une entreprise n'est comptée qu'une fois, quel que soit le nombre de soutiens dont elle a bénéficié.

SOURCES : Bpifrance.

ACTIONS DE BPIFRANCE PAR TYPE DE PROJET ET LIGNE MÉTIER EN 2024

77 084 entreprises

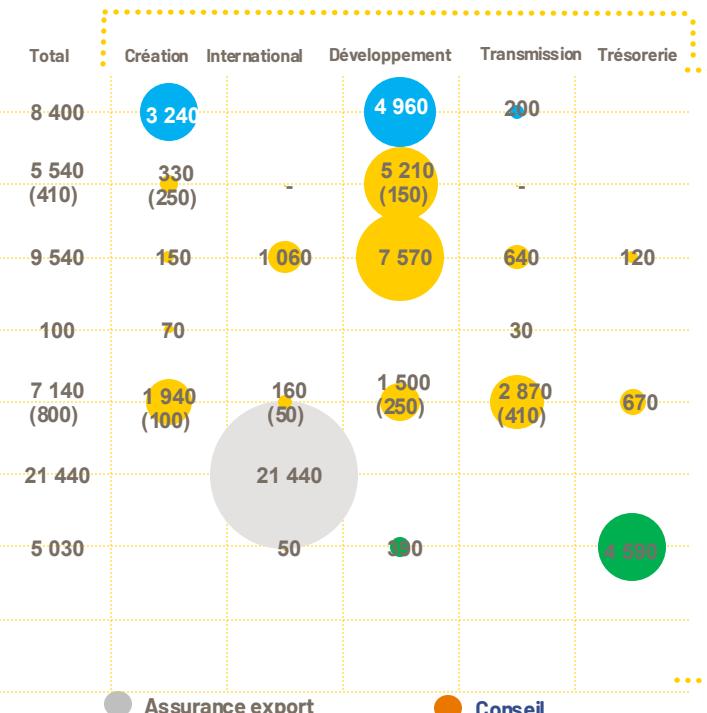
Types de projet



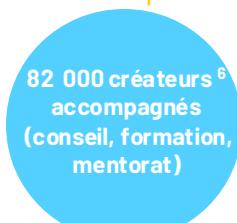
HAUT DE BILAN

- Capital investissement⁽¹⁾
- Aide à l'innovation⁽²⁾
(dont prêts innovations)
- Financement MLT⁽³⁾
- Prêt d'honneur
- Prêts bancaires garantis
(dont ceux réalisés en cofinancement)
- Assurance export⁽⁴⁾
- Financements CT
(dont CICE)
- BAS DE BILAN
- Conseil⁽⁵⁾

Types de projet



Activité des 21 réseaux⁽⁶⁾ de soutien à la création partenaires de Bpifrance



(1) Le capital investissement se décline en capital amortage et capital risque pour la phase de vie création, en capital développement pour le développement et en capital transmission pour la transmission (sont exclus les investissements exceptionnels BUREAU VERITAS de 500 M€, les réinvestissements dans des entreprises déjà considérées comme des investissements exceptionnels de 90M€)

(2) Les aides à l'innovation regroupent les aides individuelles (sous forme de subventions, avances remboursables ou prêts à taux zéro) ainsi que les soutiens aux projets collaboratifs et les prêts innovation. Le périmètre de calcul se focalise sur les contrats signés expliquant l'écart avec les périmètres des montants en accords ou les engagements présentés dans le bilan d'activité de Bpifrance.

(3) Composé des crédits à l'investissement avec ou sans prise de sûreté et du crédit-bail

(4) Montant des demandes de garanties accordées sur un produit assurance export (assurance-prospection, assurance-crédit etc.).

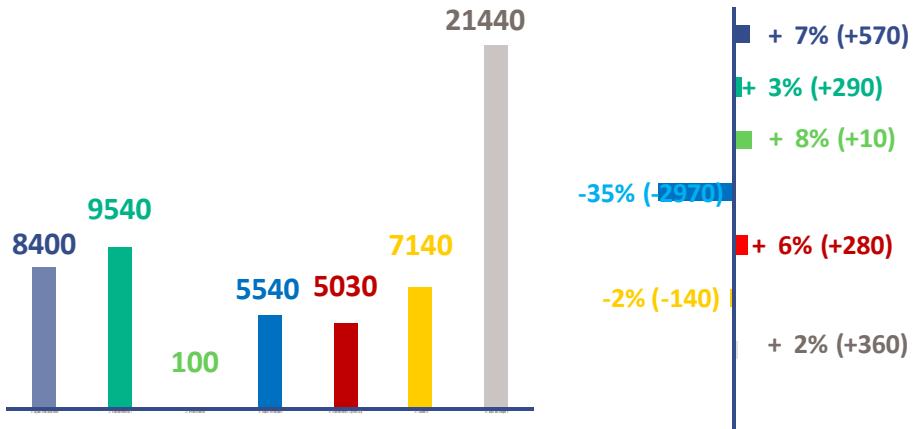
(5) Chiffres d'activité de 21 réseaux qui ne couvrent pas l'ensemble des 26 partenaires du collectif Cap Créo (les 5 non inclus étant des réseaux de sensibilisation des jeunes ainsi que la fondation Entreprendre). Porteur de projet: personne physique projetant de créer une entreprise . créateur : porteur de projet ayant effectivement créé son entreprise. Les financements et garanties mentionnés sont ceux réalisés par les réseaux partenaires. Tous les créateurs financés sont accompagnés.

35,8 Md€ de financements & 21,4 Md€ d'assurance export

ÉVOLUTION DES ACTIONS DE BPIFRANCE PAR LIGNE MÉTIER

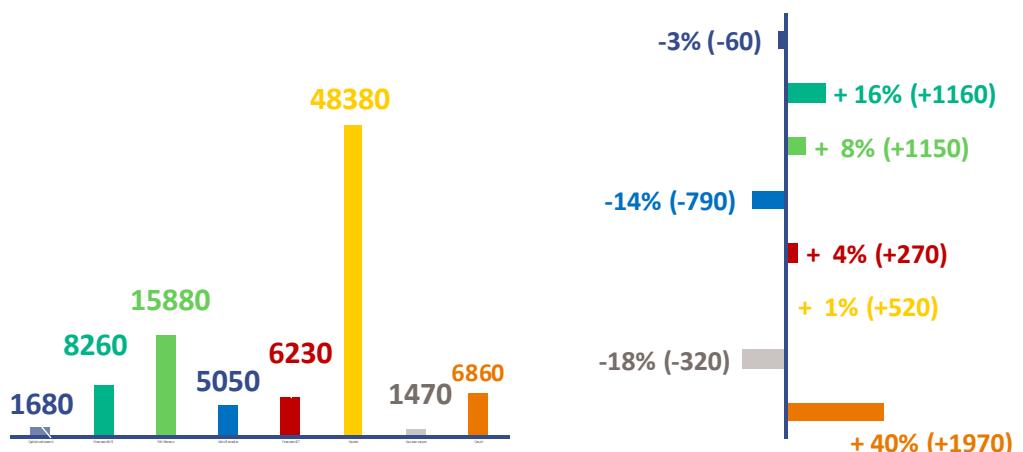
Activité en montants (en millions d'euros)

Evolution par rapport à 2023



Activité en nombre d'entreprises

Evolution par rapport à 2023



Capital Investissement

Financement CT (dont CICE)

Conseil

Financement MLT

Aide à l'Innovation

Assurance export

Prêts d'honneur

En 2024, l'activité de Bpifrance hors Assurance Export est en hausse (+11%) en montants par rapport à 2023, soit +1140 Md€. Cette hausse est essentiellement portée par la forte progression du Financement MLT (+204%), suivi par le Capital Investissement (+11%). La baisse de l'assurance export (-18%) est principalement due au repli de l'assurance prospection (-16%).

- Une forte baisse du soutien à l'**innovation**⁽¹⁾ (-35 %), s'expliquant par la baisse des financements du Plan France 2030 (-35%, soit -2,9 Md€) dont les IPCEI (-76%, -431 M€).
- L'activité de **garantie** (-2%) est en léger repli après une progression amorcée depuis 2021. Cette baisse provient en particulier du Fonds de Garantie Crédit (-4%) et du Fonds de Garantie Transmission (-3%). Ces deux fonds représentent 65% de l'activité de garantie.
- L'activité de **financement de moyen long terme (MLT)** croît (+3 %) soutenue par la reprise de l'activité des prêts sans garantie (+12%). Le financement de l'investissement hors prêts sans garantie connaît quant à lui une baisse (-4%) tirée notamment par le Prêt Long et Moyen Terme P2E (-16%) et le Prêt Long et Moyen Terme hypothécaire (-4%). L'activité du crédit bail est également en baisse (-11%).
- Les montants investis en **Fonds propres**⁽²⁾ sont en hausse (+7%) après un repli (-20%) en 2023. Cette progression s'explique uniquement par l'activité des fonds partenaires de Bpifrance (+16%).
- Les montants liés au **financement court terme (CT)** poursuivent leur progression (+6 %), tirés par la quasi-totalité des produits et en particulier du dispositif Avance + (+4 %, soit +115 M€) et le Crédit Trésorerie Préfinancé (+117%, soit +93 M€).
- Le déploiement des **Prêts d'honneur** est en hausse (+8%) après une baisse de -12% en 2023. Cette hausse provient des Prêts d'honneurs Crédit Reprise (+17%).
- Après une baisse importante en 2023 (-34), les montants couverts par l'**Assurance export** sont en légère progression (+2%), portée l'Assurance-Crédit (+11% à 18,8 Mds€) malgré une forte baisse des garanties de projets stratégiques (-91% à 192 M€).

Le nombre d'entreprises soutenues augmente en 2024, à près de 77 100 entreprises (soit +4% par rapport à 2023 et +2 800 entreprises). Cette hausse est davantage portée par le Conseil et les financements MLT.

- Le **Conseil** (+40%) et les **Prêts d'honneur** (+8%) continuent de se développer. La hausse de l'activité Conseil est essentiellement portée par les diagnostics (+58%, soit + 2 100)⁽³⁾.
- L'activité de **financement de moyen long terme** est en forte hausse (+16%), soutenue principalement par l'activité des prêts sans garantie (+16%, soit +960) via son prêt Boost (x 26, soit +2 500).
- Le **financement court terme** connaît également une hausse de l'activité (+4%) portée notamment par les Avances+ (+5%), la Caution (+5%), le Crédit Trésorerie Préfinancé (+116%) et Garantie à 1ere Demande (+6%).
- L'activité de **garantie** de crédit bancaire connaît une légère hausse (+1%).
- L'activité de **fonds propres** connaît une forte baisse (-3%) provenant essentiellement des fonds directs (-19%). L'activité des fonds partenaires est en hausse (+1%).
- Une baisse significative des bénéficiaires d'**aides à l'innovation** (-14%) liée à la diminution du financement France 2030 et des prêts de développement (-12%).
- Un repli de l'**Assurance export** (-18%) dû aux activités de l'assurance prospection (-16%).

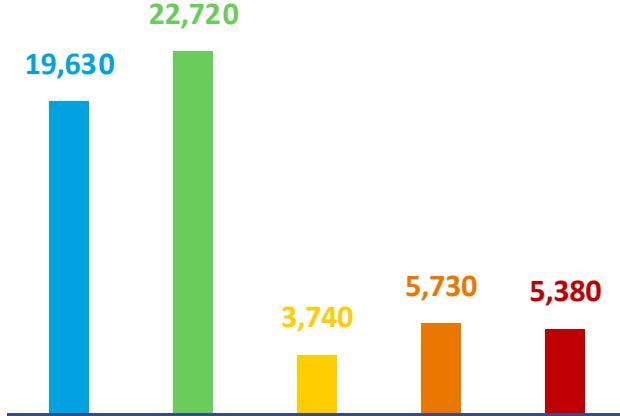
(1) Les aides à l'innovation regroupent les aides individuelles (sous forme de subventions, avances remboursables ou prêts à taux zéro) ainsi que les soutiens aux projets collaboratifs et les prêts sans garantie innovation

(2) Données ne prennent pas en compte les investissements exceptionnels (en 2024 de BUREAU VERITAS de 500 M€ et les réinvestissements dans des entreprises déjà considérées comme des investissements exceptionnels de 90M€). L'activité des fonds gérés connaît une baisse (-2% si on inclut les investissements exceptionnels, -6% si exclut)

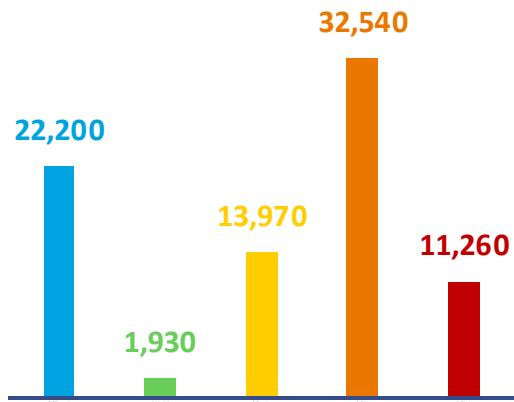
(3) En particulier Diagnostic innovation (+71%, soit +720) et Diagnostic TEE (+46%, soit +970)

ÉVOLUTION DES ACTIONS DE BPIFRANCE PAR TYPE DE PROJET

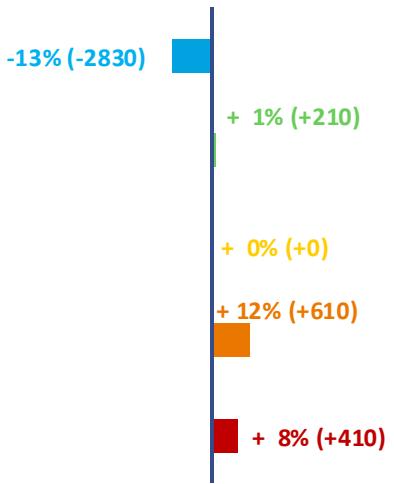
Activité en montants (en millions d'euros)



Activité en nombre d'entreprises



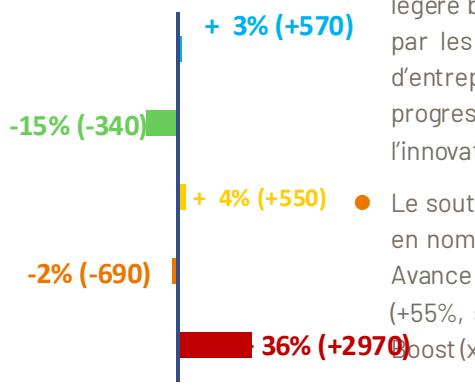
Evolution par rapport à 2023



En 2024, Bpifrance s'est mobilisée pour consolider la reprise de l'activité

- Le soutien à destination des entreprises en **développement**⁽¹⁾ a fortement diminué (-13%) en montant à 19,6 Md€, porté essentiellement par la forte baisse des aides et prêts à l'innovation (-36%, à 5,2 Md€). La progression en nombre d'entreprises soutenues (+3%) est portée par l'activité du Conseil, laquelle connaît toujours la plus forte progression (cf. page précédente).
- Le soutien à destination des entreprises en **développement à l'international** connaît une légère hausse (+1%) après une forte baisse (-32 %, en 2023) en montant à 22,7 Md€, liée à la hausse du volume d'activité d'assurance-crédit export (cf. page précédente).
- Les montants de soutien à la **transmission** sont stables avec une activité du financement moyen long terme qui compense la baisse du capital-investissement (-43%, soit -150 M€), de la garantie (-4%, soit -110 M€). En nombre d'entreprises soutenues, seule l'activité du capital-investissement est en baisse (-31%, à 90).
- Les statistiques officielles de l'**INSEE** indiquent un nombre de **créations** d'entreprises en France en hausse en 2024 (+5,7%)⁽²⁾. Les soutiens de Bpifrance dédiés à la **création** d'entreprises sont en hausse en montants (+12%) mais en légère baisse en nombre de bénéficiaires (-2%). La hausse des montants est tirée par les soutiens en capital-investissement (+31%, soit + 774 M€). En nombre d'entreprises soutenues, les Prêts d'honneur (+6%, soit +660) poursuivent leur progression tandis que l'activité de garantie (-2%, soit -450) et les aides à l'innovation (-11%, soit -240) sont en repli.
- Le soutien en **trésorerie** connaît une forte progression (+8% en montant et +36% en nombre d'entreprises). La progression en montant est portée par le dispositif Avance (+4%, soit + 113 M€), le prêt boost (x29, soit + 118 M€) et le Prêt Court Terme (+55%, soit +103 M€). En nombre, la hausse est fortement portée par les Prêts boost (x 26).

Evolution par rapport à 2023



(1) Projets d'investissement et d'innovation.

(2) Source INSEE PREMIERE N°2037. La hausse est comparable sur le seul champ des sociétés.

POIDS DE BPIFRANCE SUR LE MARCHÉ DU CRÉDIT AUX ENTREPRISES

Période d'analyse :



Bénéficiaires :

Micro



PME



ETI



GE



Autre



Ligne métier :

Capital Investissement



Financement MLT



Prêt d'honneur



Aide à l'innovation



Garantie



Financement Court terme



Assurance Export



Conseil



Types de projet des entreprises :

Création



International



Développement



Transmission



Trésorerie



OBJECTIFS :

Suivre l'évolution du poids de Bpifrance sur le marché du crédit aux entreprises.

DÉFINITION :

Le poids de Bpifrance est calculé en rapportant les prêts aux entreprises accordés ou garantis par Bpifrance une année donnée à l'ensemble de la production annuelle de prêts aux entreprises françaises.

Le dénominateur utilisé est le même pour l'ensemble des lignes métiers (garanties et financements MLT).

PÉRIMÈTRE ET SOURCES DE DONNÉES

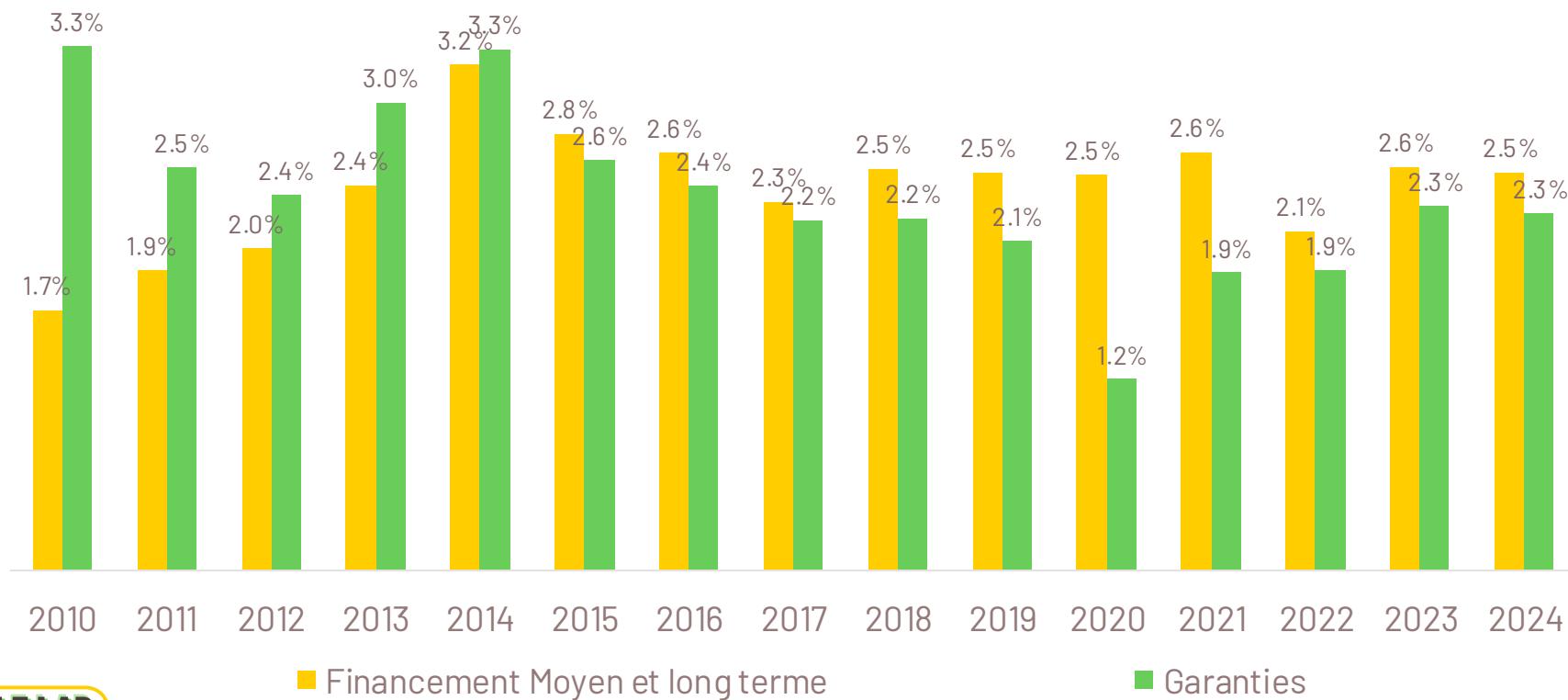
Numérateur : ensemble des prêts accordés ou garantis par Bpifrance (données Bpifrance)

Dénominateur : ensemble des prêts souscrits par les entreprises françaises (chiffres Banque de France)

POIDS DE BPIFRANCE SUR LE MARCHÉ DU CRÉDIT AUX ENTREPRISES

- Le poids de Bpifrance sur le marché du crédit aux entreprises varie selon la position dans le cycle économique.
- En 2024, l'activité de Bpifrance a connu une légère hausse, en ligne avec celle de la production de crédit aux entreprises (+3 %). Cela se traduit par une stabilité du poids de Bpifrance.
- En 2024, les financements moyen-long terme octroyés par Bpifrance ont représenté 2,5 % de la production totale de crédit et les prêts garantis par Bpifrance 2,3 %.

Poids de Bpifrance sur le marché du crédit aux entreprises Ensemble des entreprises



POIDS DE BPIFRANCE SUR LE MARCHÉ DU CAPITAL-RISQUE

Période d'analyse :



Bénéficiaires :

Micro



PME



ETI



GE



Autre



Ligne métier :

Capital Investissement



Financement MLT



Prêt d'honneur



Aide à l'innovation



Garantie



Financement Court terme



Assurance Export



Conseil



Types de projet des entreprises :

Création



International



Développement



Transmission



Trésorerie



OBJECTIFS :

Suivre l'évolution du poids de Bpifrance sur le marché du capital-risque.

DÉFINITION :

Le poids de Bpifrance est calculé en rapportant les montants d'investissement en France des fonds directs et des fonds partenaires de Bpifrance au montant total levé par les start-ups françaises. Le poids des fonds partenaires est estimé à la hauteur de la quote-part de Bpifrance dans ces fonds (cf ci-dessous).

Ce poids doit être considéré comme un majorant dans la mesure où l'ensemble des investissements réalisés par Bpifrance et ses fonds partenaires ne sont pas inclus dans les chiffres de marché.

PÉRIMÈTRE ET SOURCES DE DONNÉES

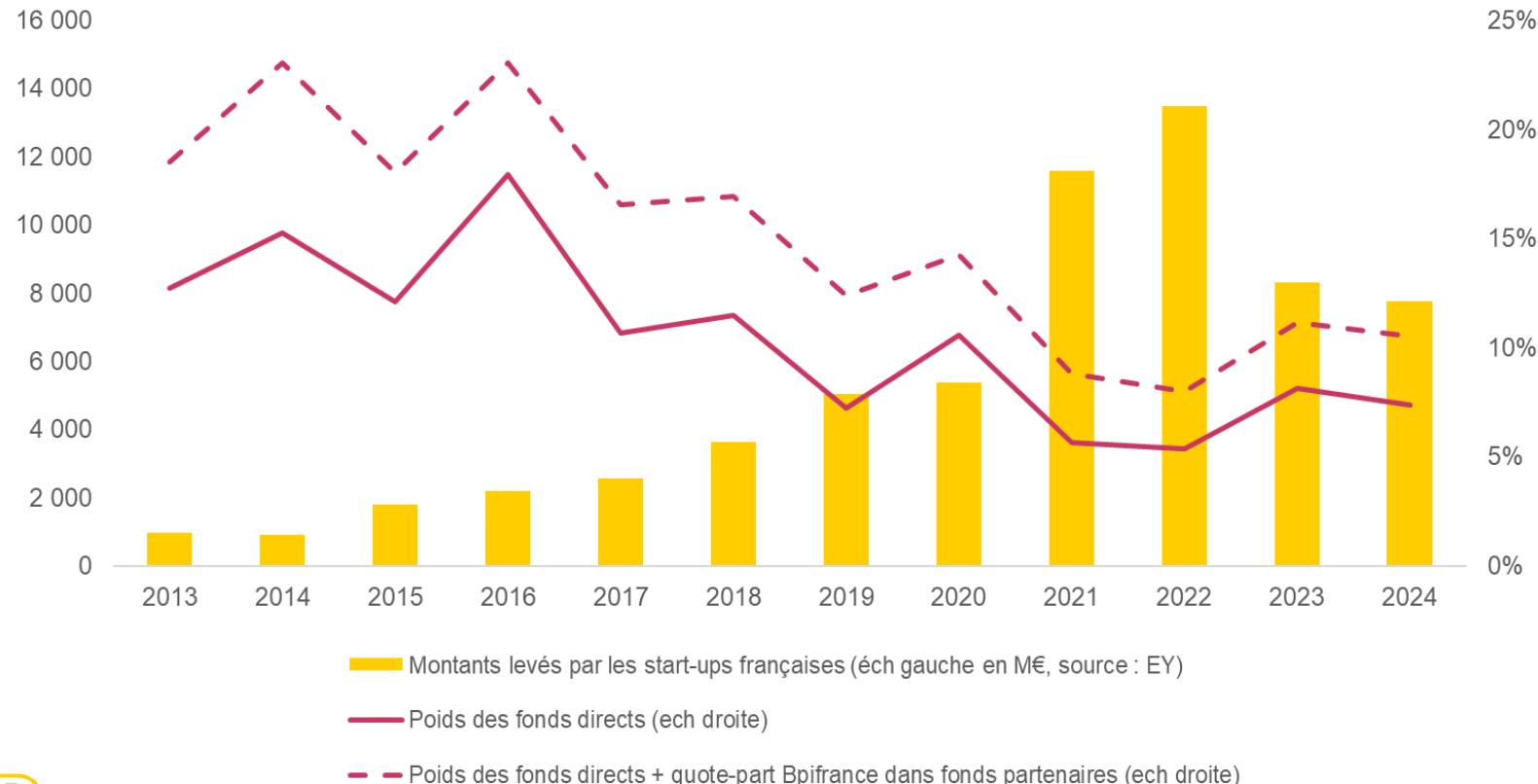
Numérateur : montants investis en France par les fonds directs et les fonds partenaires de Bpifrance spécialisés en capital-risque (amorçage, capital-risque, capital-croissance), hors fonds étrangers et fonds de fonds privés. Concernant les investissements des fonds partenaires, on applique aux montants investis la quote-part de Bpifrance dans ces fonds (par exemple, si un fonds partenaire investit 10 M€ et que Bpifrance détient 20 % de ce fonds, le montant retenu est de $10 \text{ M€} \times 20 \% = 2 \text{ M€}$).

Dénominateur : ensemble des montants levés par les start-ups françaises (chiffres du baromètre Ernst & Young du capital-risque)

POIDS DE BPIFRANCE SUR LE MARCHÉ DU CAPITAL-RISQUE

- Les investissements directs de Bpifrance représentent environ 7 % des montants levés par les start-ups françaises en 2024. Ce poids est en légère baisse par rapport à 2023 (8 %).
- En intégrant également la quote-part de Bpifrance dans les investissements des fonds partenaires, **le poids des montants injectés par Bpifrance (directement ou indirectement) est globalement stable et s'élève à 11 %**.

Poids des montants investis par les fonds directs et fonds partenaires de Bpifrance dans les montants levés par les start-ups françaises

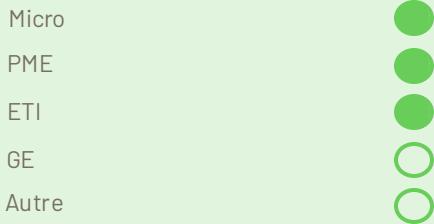


RÉPARTITION DES ACTIONS DE BPIFRANCE PAR TAILLE D'ENTREPRISE

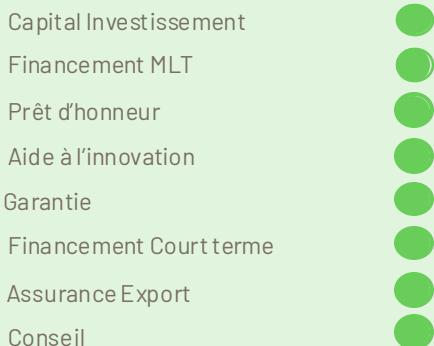
Période d'analyse :



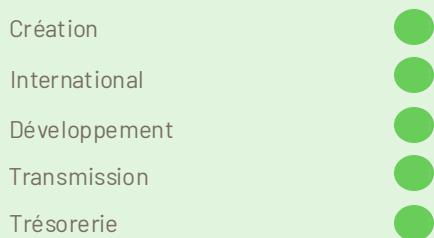
Bénéficiaires :



Ligne métier :



Types de projet des entreprises :



OBJECTIFS :

Analyser la répartition des actions de Bpifrance par taille d'entreprise.

DÉFINITION :

Répartition par taille d'entreprise du nombre d'entreprises bénéficiaires, de leurs emplois et des montants d'intervention en 2024, et comparaison avec l'ensemble des entreprises françaises. Le graphique en étoile présente quant à lui, pour chaque ligne métier Bpifrance, la répartition des actions de Bpifrance (en nombre et en montants) par taille d'entreprise.

PÉRIMÈTRE :

Ensemble des entreprises soutenues par Bpifrance sur la période, hors grandes entreprises, autres bénéficiaires⁽¹⁾ et investissements cumulés supérieurs à 200 M€. Le tableau ci-dessous présente la répartition globale des montants de financement, du nombre de bénéficiaires et de leurs emplois par taille d'entreprise.

	Montant de financement (M€)	Nombre d'unités légales	Nombre d'entreprises	Emplois
Micro-entreprise ⁽²⁾	5300	52 100	51 900	83 000
PME	19 000	17 900	15 500	531 000
ETI	15 000	2 500	1 700	595 000
GE	13 000	200	100	586 000
Autres ⁽¹⁾	5 000	4 900	3 600	312 000
Total	57 200	77 100	71 800	2 106 000

SOURCES :

Bpifrance pour les données d'activité de Bpifrance et INSEE (Esane, 2022) pour les données sur le tissu d'entreprises françaises par taille d'entreprises. Ces données couvrent l'ensemble des entreprises, qui correspondent soit à une unité légale indépendante soit à un groupe de sociétés situées en France, hors micro-entrepreneurs et micro-entreprises au sens fiscal, hors grandes entreprises et hors secteur agricole (mais y compris activités financières et d'assurances), recensées par l'Insee et classées selon la définition de l'entreprise précisée dans le décret n° 2008-1354.

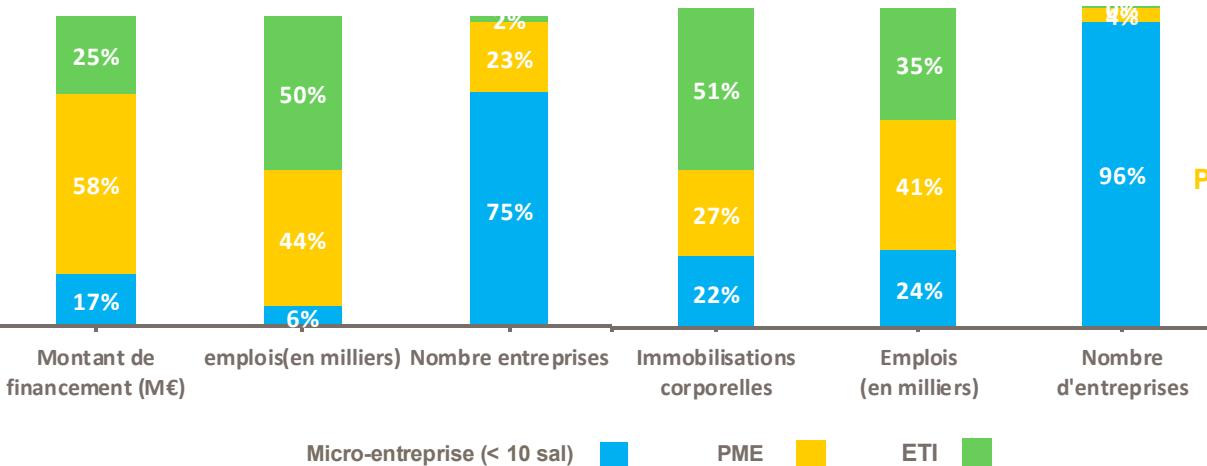
(1) Entreprises dont les informations disponibles ne permettent pas de connaître la taille avec précision (ex : holdings, sociétés de projets,...)

(2) Pour rappel, une micro-entreprise est une entreprise de moins de 10 salariés, à ne pas confondre avec les micro-entrepreneurs.

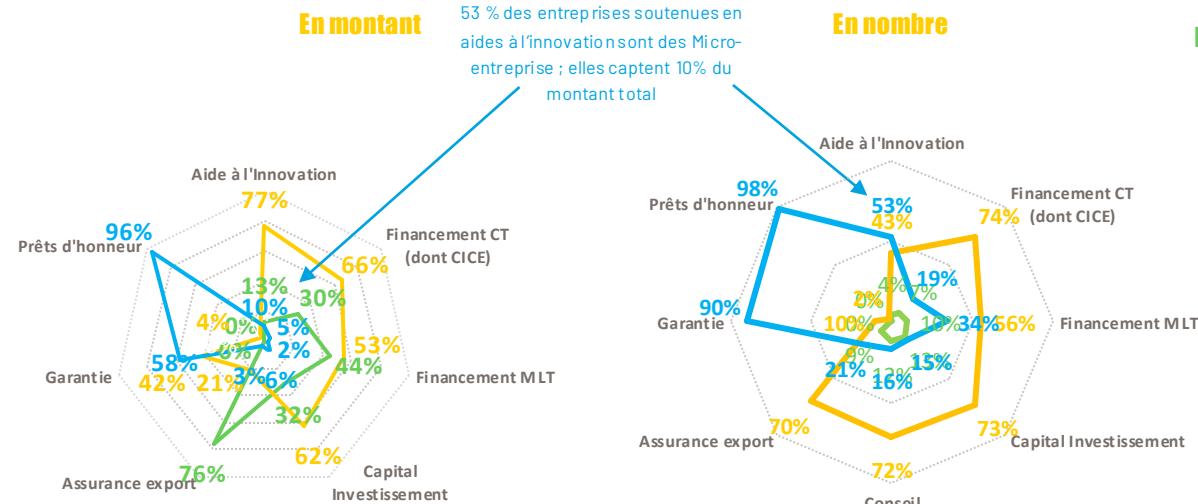
ÉVOLUTION DES ACTIONS DE BPIFRANCE PAR TAILLE D'ENTREPRISE⁽¹⁾

Positionnement de Bpifrance dans son environnement en 2024⁽³⁾

Bpifrance hors assurance export



Répartition des actions de Bpifrance par taille et dispositif d'intervention



Micro-entreprise :

- **75,1 % des entreprises soutenues⁽²⁾**, représentant 1,4 % des Micro-entreprises françaises;
- 90% des entreprises soutenues en garanties et 53 % de celles soutenues en aide à l'innovation.

PME :

- **22,5 % des entreprises soutenues**, représentant 9,6% des PME françaises ;
- Les PME captent 77 % des aides à l'innovation et 62 % des investissements en fonds propres. Elles représentent 72 % des entreprises soutenues par le métier du Conseil.
- En 2024, 56 % des entreprises soutenues en financement MLT sont des PME.

ETI :

- **2,4 % des entreprises soutenues** représentant 24,7% des ETI françaises ;
- Les ETI captent 44 % des crédits à l'investissement Moyen long terme et 76 % montants octroyés en Assurance export.

(1) Hors grandes entreprises, laboratoires de recherche, entreprises de taille inconnue.

(2) Micro-entreprises françaises des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers, hors régime fiscal de la micro-entreprise et micro-entrepreneurs.

(3) Calculs sur le nombre d'entreprises francaises (et non d'unités légales).

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

Période d'analyse :



Bénéficiaires :

Micro



PME



ETI



GE



Autre



Ligne métier :

Capital Investissement



Financement MLT



Prêt d'honneur



Aide à l'innovation



Garantie



Financement Court terme



Assurance Export



Conseil



Types de projet des entreprises :

Création



International



Développement



Transmission



Trésorerie



OBJECTIFS :

Analyser la répartition géographique des soutiens de Bpifrance.

DÉFINITION :

Répartition régionale des montants de soutien de Bpifrance en 2024 (au travers de toutes ses lignes métier, hors Assurance Export), estimée à partir de la localisation du siège social des entreprises bénéficiaires.

Comparaison au poids de chaque Région dans le PIB national en 2022 (dernière année avec des données définitives de l'INSEE⁽¹⁾).

Proportion des soutiens de Bpifrance (en nombre et en montants) ciblant des zones géographiques spécifiques :

- Une métropole est définie comme un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre qui regroupe plusieurs communes d'un seul tenant et sans enclave. Elle atteint un certain seuil de population (Article L5217-1 du code général des collectivités territoriales).
- Les territoires ruraux désignent l'ensemble des communes peu denses ou très peu denses d'après la grille communale de densité. Ils réunissent 88 % des communes en France et 33 % de la population en 2017 (Source : *La France et ses territoires*, INSEE eds 2021).
- Les Territoires d'industrie sont des intercommunalités ou des groupes d'intercommunalités situés dans les campagnes, les espaces périurbains, les villes petites et moyennes. Ils présentent une forte identité et un savoir-faire industriel et l'ensemble de leurs acteurs, notamment les entreprises et les collectivités territoriales, sont mobilisés pour le développement de l'industrie (source : ANCT).

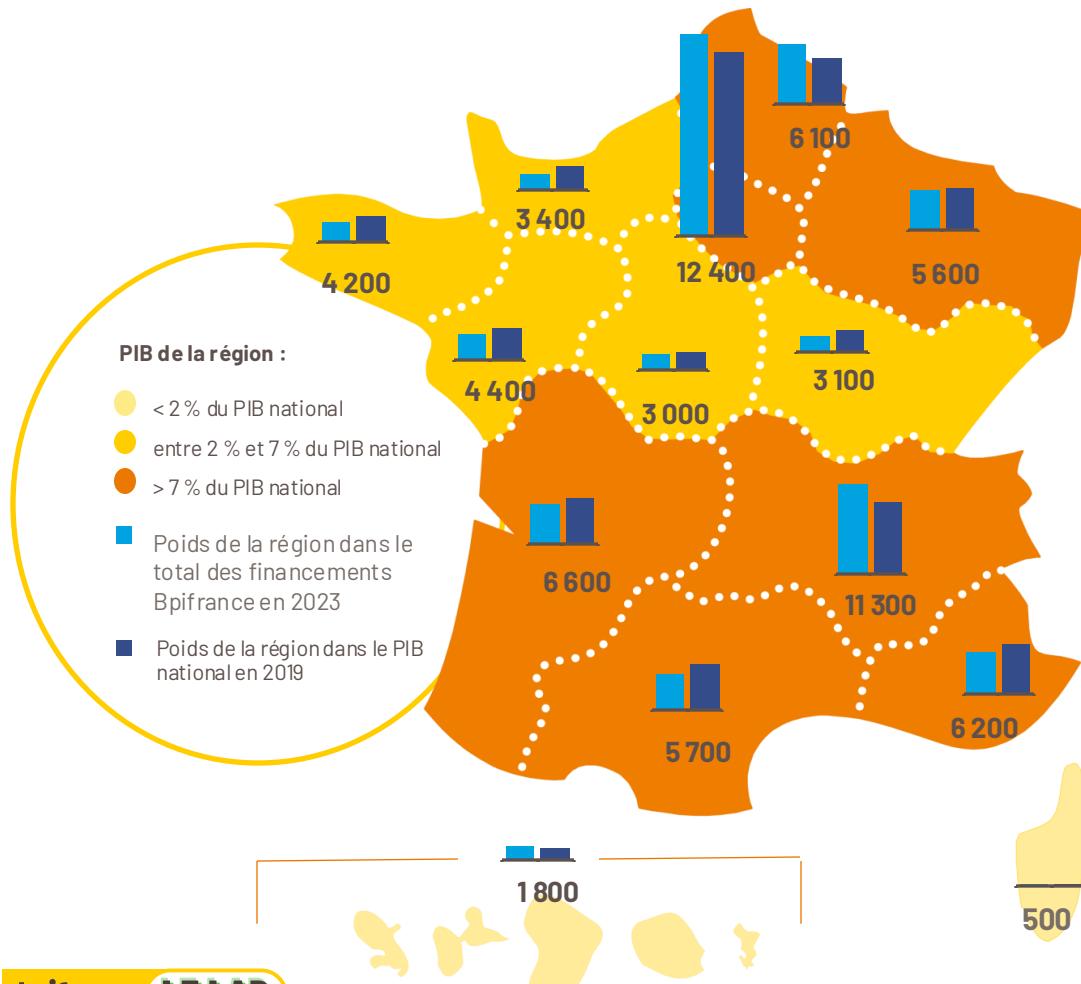
SOURCES : Bpifrance, INSEE, INSEE FARE.

(1) <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5020211>. On retient l'année 2022 car les données de l'année 2023 sont à ce stade provisoires.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

Hors activité assurance export, Bpifrance couvre de manière homogène les besoins de financement territoriaux du tissu productif français avec des soutiens globalement proportionnels au potentiel économique des régions.

Répartition des interventions de Bpifrance (en montant) et de la production de richesse nationale



En 2024, les bénéficiaires sont implantés à

16 %
dans une
commune
rurale

79 % hors
des
métropoles
urbaines

49 %
en territoire
de l'industrie

25 % hors des
métropoles
urbaines

9 %
dans une
commune
rurale

37 % en
territoire de
l'industrie

Pour des financements à

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE ET SECTORIELLE DES ENTREPRISES SOUTENUES PAR LIGNE MÉTIER

Période d'analyse :



Bénéficiaires :

Micro



PME



ETI



GE



Autre



Ligne métier :

Capital Investissement



Financement MLT



Prêt d'honneur



Aide à l'innovation



Garantie



Financement Court terme



Assurance Export



Conseil



Types de projet des entreprises :

Création



International



Développement



Transmission



Trésorerie



OBJECTIFS :

Analyser la répartition géographique et sectorielle des soutiens de Bpifrance.

DÉFINITION :

Répartition régionale des soutiens de Bpifrance (en nombre et en montants) au travers de chaque ligne métier estimée à partir de la localisation du siège social des entreprises bénéficiaires. Comparaison au poids de la région dans le nombre d'entreprises en France en 2022 (dernière année avec des données définitives du fichier FARE de l'INSEE). Les investissements réalisés à l'étranger par les fonds partenaires sont exclus du périmètre d'analyse.

Répartition sectorielle des soutiens de Bpifrance (en nombre et en montants) au travers de chaque ligne métier estimée à partir de l'unité légale des entreprises bénéficiaires. Comparaison avec la répartition par secteur de l'économie française⁽¹⁾ en nombre d'entreprises et valeur ajoutée. Les unités légales bénéficiaires dont le secteur NAF n'est pas renseigné sont exclues du périmètre d'analyse (essentiellement des entreprises en phase de création dont le code NAF n'a pas été attribué à la date de réalisation de l'étude).

SOURCES :

Bpifrance, INSEE, INSEE FARE.

(1) Dans l'ensemble des entreprises des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers. Sur la base du NAF des unités légales bénéficiaires, le champ de comparaison est le suivant :

- L'agriculture (uniquement les exploitations forestières, sous classe 02.20Z);
- L'industrie ;
- La construction ;
- Le commerce;
- Les transports et entreposage ;
- L'hébergement et restauration ;
- L'information et communication ;
- Les activités financières et d'assurance (uniquement les activités auxiliaires de services financiers et d'assurance (division 66) et les holdings (sous classe 64.20Z));
- les activités immobilières ;
- les activités spécialisées, scientifiques et techniques ;
- les activités de services administratifs et de soutien ;
- l'enseignement (uniquement la partie marchande)
- La santé humaine et l'action sociale (uniquement la partie marchande) ;
- Les associations (uniquement la partie marchande).

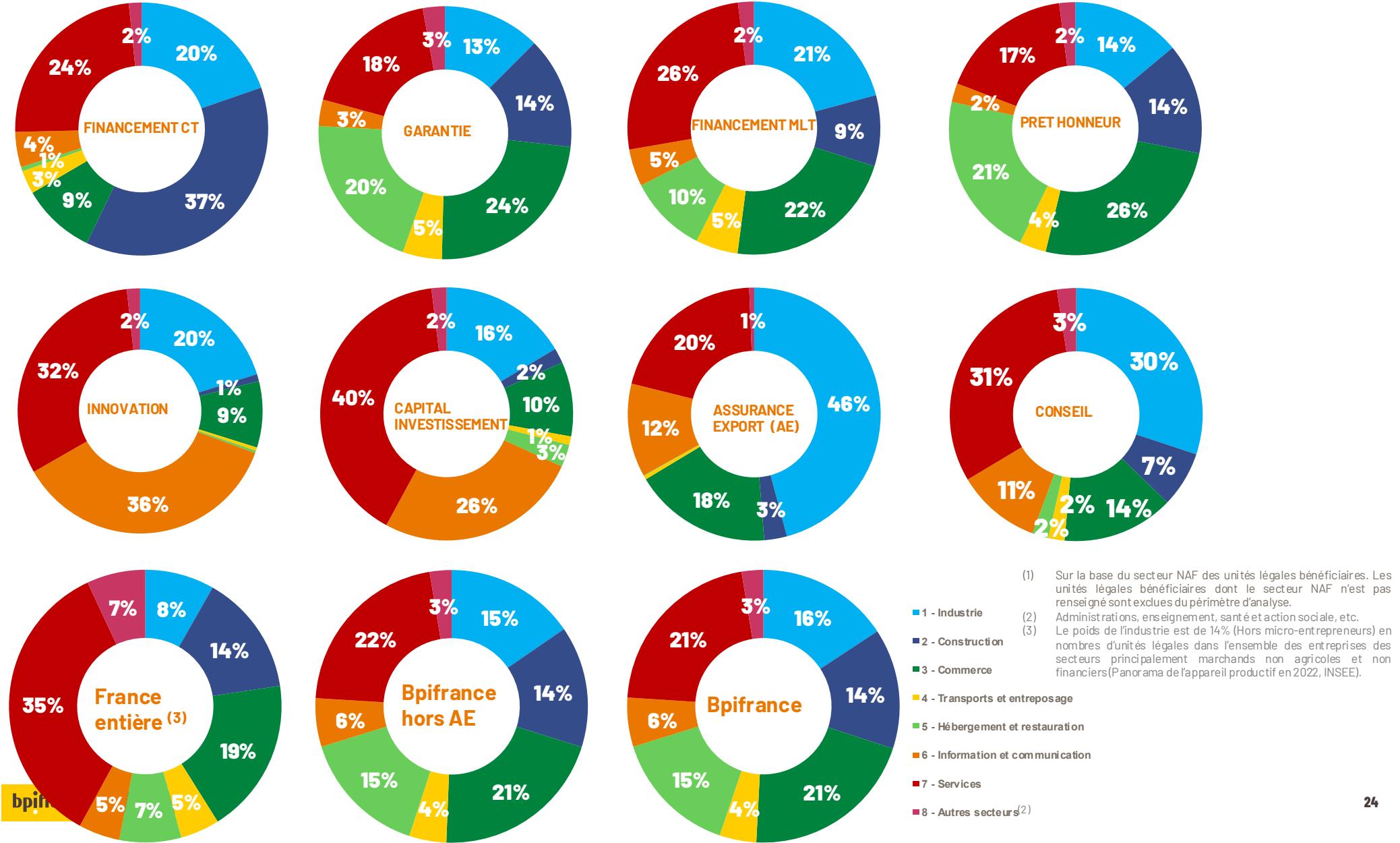
RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE EN NOMBRE D'ENTREPRISES SOUTENUES PAR BPIFRANCE PAR GRANDES LIGNES MÉTIERS

Régions	Financement CT	Garantie	Financement MLT	Prêt d'honneur	Aide à l'Innovation	Capital Investissement ⁽¹⁾	Assurance Export	Conseil	Total en nombre ⁽²⁾ (%)	Poids de la région dans le nombre d'entreprises en France
Auvergne-Rhône-Alpes	17,9%	15,3%	16,9%	13,6%	13,8%	12,9%	22,7%	15,1%	15,3%	12,9%
Bourgogne-Franche-Comté	3,1%	3,8%	4,5%	6,3%	3,6%	1,5%	3,7%	3,5%	4,2%	3,4%
Bretagne	3,7%	5,6%	4,6%	10,3%	4,4%	3,9%	3,7%	4,6%	6,0%	4,5%
Centre-Val De Loire	4,0%	4,4%	3,0%	4,1%	2,9%	2,0%	2,9%	2,9%	4,0%	3,0%
Corse	1,1%	0,6%	0,7%	1,0%	0,3%	0,2%	0,2%	0,4%	0,7%	0,7%
Grand Est	9,8%	7,9%	7,5%	6,1%	6,3%	3,9%	9,5%	8,4%	7,6%	6,4%
Hauts-de-France	7,4%	8,8%	6,2%	10,9%	5,7%	4,0%	6,4%	7,3%	8,5%	6,1%
Ile-de-France	23,3%	14,3%	20,1%	8,4%	30,4%	47,0%	21,6%	21,9%	16,4%	22,5%
Normandie	2,3%	5,2%	4,1%	4,1%	2,8%	1,5%	3,3%	3,8%	4,4%	3,7%
Nouvelle-Aquitaine	6,7%	9,9%	6,8%	8,4%	5,6%	6,2%	5,1%	6,9%	8,6%	9,4%
Occitanie	5,2%	7,6%	8,0%	7,6%	8,4%	7,5%	6,5%	9,7%	7,6%	9,8%
Pays-de-la-Loire	3,9%	6,1%	5,7%	5,8%	6,7%	4,3%	6,7%	8,3%	6,0%	4,9%
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	7,6%	8,2%	7,6%	12,2%	7,6%	4,7%	7,1%	6,1%	8,6%	9,9%
Région d'Outre Mer	4,2%	2,2%	4,2%	1,2%	1,5%	0,3%	0,5%	1,0%	2,2%	2,7%

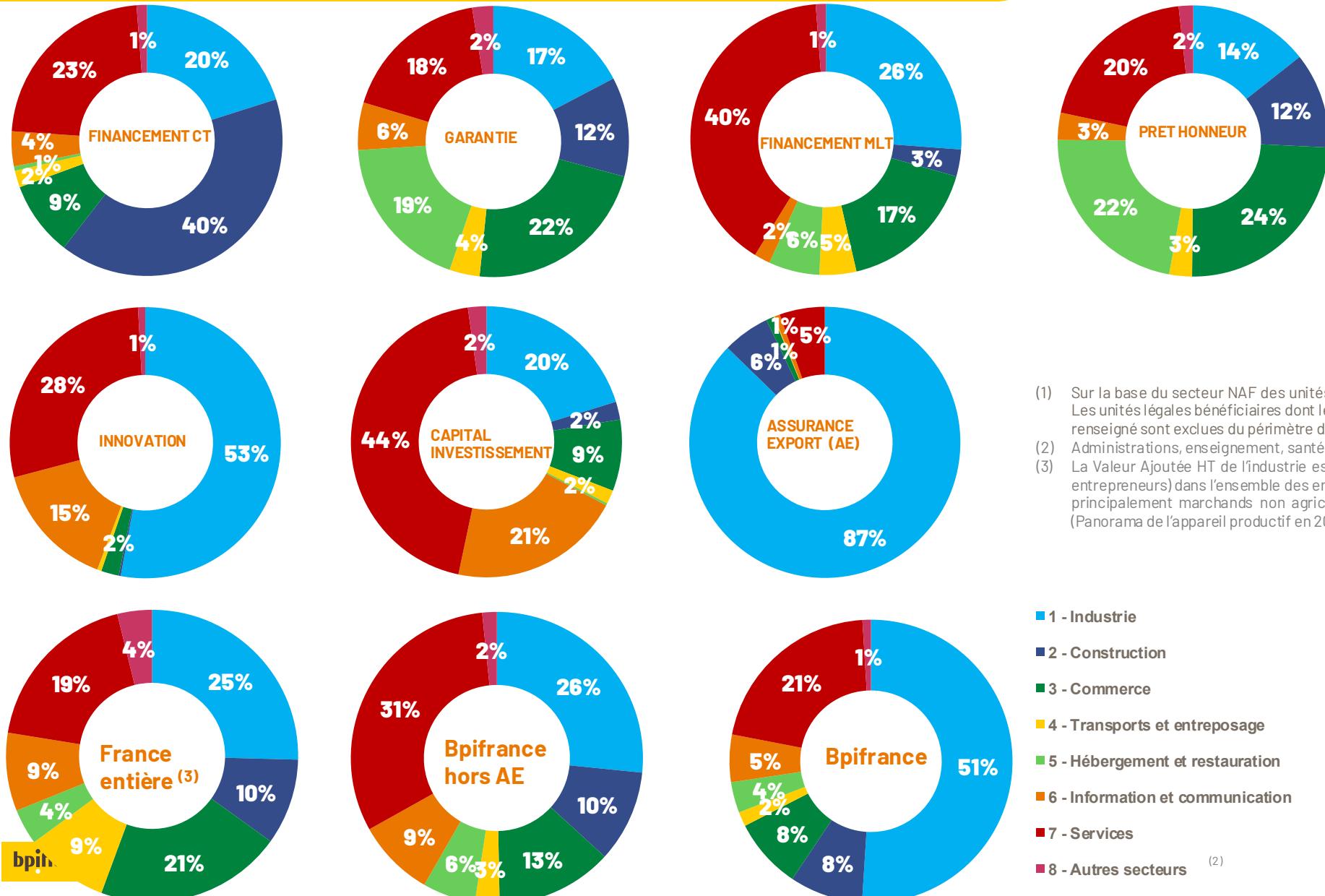
RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE EN MONTANTS DES ENTREPRISES SOUTENUES PAR BPIFRANCE PAR GRANDES LIGNES MÉTIERS

Régions	Financement CT	Garantie	Financement MLT	Prêt d'honneur	Aide à l'Innovation	Capital Investissement ⁽¹⁾	Assurance Export	Conseil (en nombre d'entreprises)	Total des financements (%) ⁽²⁾	Poids de la région dans le PIB national
Auvergne-Rhône-Alpes	19,1%	17,7%	13,7%	10,4%	12,7%	9,4%	5,3%	15,1%	10,9%	11,4%
Bourgogne-Franche-Comté	2,2%	3,5%	3,1%	7,5%	1,6%	1,3%	0,2%	3,5%	1,6%	3,3%
Bretagne	3,0%	4,2%	4,3%	11,9%	2,3%	2,4%	1,4%	4,6%	2,6%	4,2%
Centre-Val De Loire	3,6%	3,5%	2,7%	4,3%	1,4%	2,4%	0,6%	2,9%	1,9%	3,1%
Corse	0,8%	0,4%	0,4%	1,1%	0,1%	0,3%	0,0%	0,4%	0,2%	0,4%
Grand Est	9,1%	7,7%	6,9%	6,3%	2,7%	4,3%	0,6%	8,4%	4,0%	6,8%
Hauts-de-France	5,9%	7,0%	6,7%	9,3%	27,7%	2,6%	0,7%	7,3%	6,0%	7,1%
Ile-de-France	27,4%	20,3%	29,2%	12,0%	34,1%	56,0%	45,3%	21,9%	37,6%	29,6%
Normandie	1,5%	4,3%	4,1%	4,0%	1,8%	0,8%	0,2%	3,8%	1,8%	4,1%
Nouvelle-Aquitaine	5,4%	8,5%	7,3%	6,6%	2,9%	6,4%	0,8%	6,9%	4,2%	7,5%
Occitanie	5,8%	6,5%	6,9%	8,0%	5,6%	3,7%	9,8%	9,7%	7,4%	7,3%
Pays-de-la-Loire	4,5%	5,4%	5,1%	5,0%	2,4%	2,9%	24,7%	8,3%	12,2%	5,1%
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	7,9%	7,4%	7,3%	12,2%	4,4%	6,7%	10,3%	6,1%	8,2%	8,1%
Région d'Outre Mer	3,9%	3,5%	2,4%	1,4%	0,2%	0,8%	0,1%	1,0%	1,4%	1,9%

RÉPARTITION SECTORIELLE EN NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES⁽¹⁾



RÉPARTITION SECTORIELLE EN MONTANTS⁽¹⁾



(1) Sur la base du secteur NAF des unités légales bénéficiaires.
Les unités légales bénéficiaires dont le secteur NAF n'est pas renseigné sont exclues du périmètre d'analyse.

(2) Administrations, enseignement, santé et action sociale, etc.

(3) La Valeur Ajoutée HT de l'industrie est de 25% (Hors micro-entrepreneurs) dans l'ensemble des entreprises des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers (Panorama de l'appareil productif en 2022, INSEE).

- 1 - Industrie
- 2 - Construction
- 3 - Commerce
- 4 - Transports et entreposage
- 5 - Hébergement et restauration
- 6 - Information et communication
- 7 - Services
- 8 - Autres secteurs

ÉVOLUTION DES ACTIONS SELON LE STATUT DES ENTREPRISES ANCIEN/NOUVEAU CLIENT

Période d'analyse :



Bénéficiaires :

Micro	●
PME	●
ETI	●
GE	○
Autre	○

Ligne métier :

Capital Investissement	●
Financement MLT	●
Prêt d'honneur	○
Aide à l'innovation	●
Garantie	●
Financement Court terme	●
Assurance Export	●
Conseil	●

Types de projet des entreprises :

Création	○
International	●
Développement	●
Transmission	○
Trésorerie	●

OBJECTIFS :

Suivre le renouvellement du portefeuille d'entreprises soutenues.

DÉFINITION :

Poids des entreprises n'ayant pas reçu de soutien de Bpifrance sur les 7 dernières années dans le total des entreprises soutenues par Bpifrance :

- Par taille d'entreprise
- Par année
- Par ligne métier.

PÉRIMÈTRE :

Ensemble des entreprises soutenues⁽¹⁾ entre 2019 et 2024, en faveur des Micro-entreprise⁽²⁾/PME/ETI (hors GE et « autres bénéficiaires »). Les entreprises soutenues en création ou en transmission ainsi que les bénéficiaires de prêts d'honneur sont exclus des analyses. Les entreprises ayant été investies à hauteur de plus de 200 M€ sur la période sont également exclues.

Sont considérés comme d'anciens soutiens de Bpifrance (pour déterminer la proportion de nouveaux clients) l'ensemble des financements et accompagnements de Bpifrance, hors prêts d'honneur. Les prêts garantis par l'Etat ne sont également pas pris en compte.

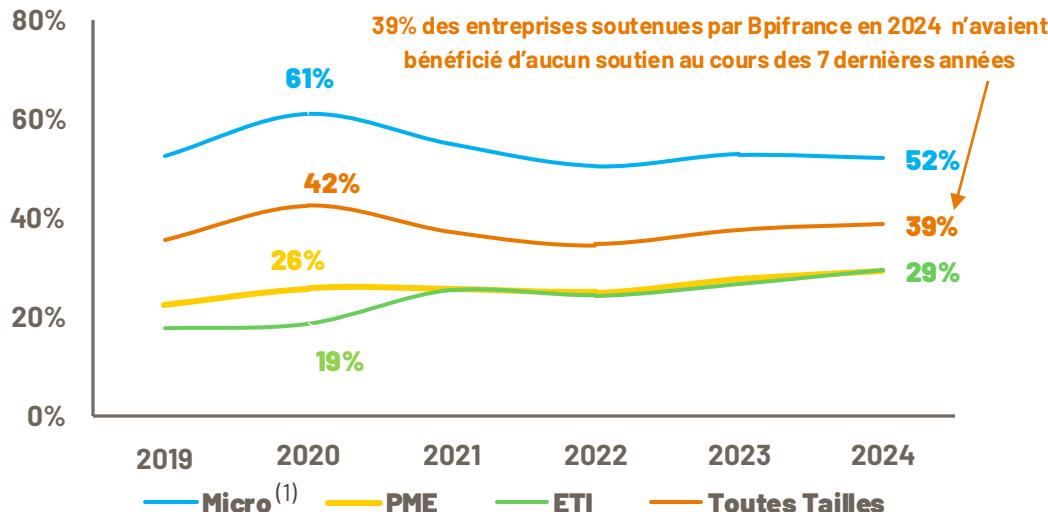
SOURCES : Bpifrance.

(1) Hors administration publique, défense et sécurité sociale, ainsi que des organisations patronales & consulaires, religieuses ou politiques

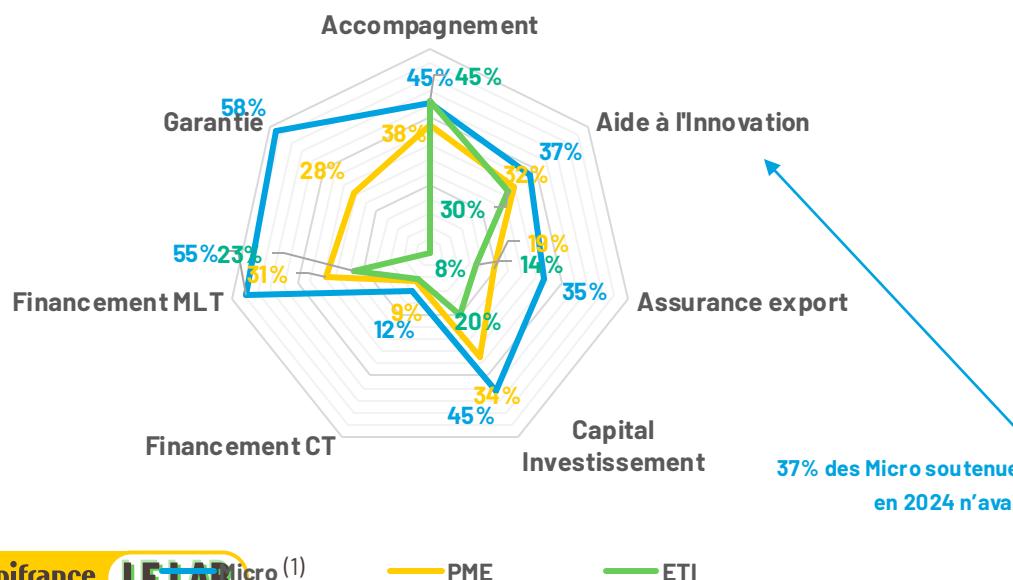
(2) Pour rappel, une micro -entreprise est une entreprise de moins de 10 salariés, à ne pas confondre avec les micro-entrepreneurs.

ÉVOLUTION DES ACTIONS SELON LE STATUT DES ENTREPRISES ANCIEN/NOUVEAU CLIENT

Taux de nouveaux clients par taille et génération



Taux de nouveaux clients par ligne métier



- En 2024, le taux de nouveaux clients a crû de +1,1 pt pour se situer à 39 % des bénéficiaires (hors soutiens à la création/transmission, après une hausse de +3,1 pts en 2023).
- La hausse des nouveaux clients s'observe principalement sur les ETI et PME : + 2,8 pts pour les **ETI** et +1,9 pts pour les **PME**. Pour les **Micro-entreprises⁽¹⁾**, ce taux connaît une baisse (-0,8 pt après une hausse de +2,4 pts en 2023).
- La baisse du taux de nouveaux clients parmi les **Micro-entreprises** est visible pour la plupart des lignes métier.
- La hausse du taux de nouveaux clients parmi les **PME** est portée par l'activité du Conseil (+4,7 pts par rapport à 2023), l'assurance export (+1,1 pt) et le Financement CT (+1 pt). La proportion est quasi-stable pour la garantie. Elle baisse pour le financement MLT (-1 pt) et le capital investissement (-2,4 pts).
- La hausse du taux de nouveaux clients parmi les **ETI** est portée par le métier du Conseil (+3,9 pts). Les proportions pour les aides à l'innovation, le financement CT et les financement MLT sont quasi-stables. On observe notamment une baisse pour l'assurance export (-7,4 pts) et le capital investissement (-2,9pts).

(1) Pour rappel, une micro -entreprise est une entreprise de moins de 10 salariés, à ne pas confondre avec les micro-entrepreneurs.

2

CONSOLIDER ET DYNAMISER LE TISSU DES ENTREPRISES

- 1. ÉVOLUTION DE LA PÉRENNITÉ DES ENTREPRISES**
- 2. ÉVOLUTION DE LA CROISSANCE DU CHIFFRE
D'AFFAIRES ET DES EMPLOIS DES ENTREPRISES**
 - 2.1 FINANCIÉES EN PHASE DE DÉVELOPPEMENT**
 - 2.2 FINANCIÉES EN TRÉSORERIE**

CONSOLIDER ET DYNAMISER LE TISSU DES ENTREPRISES : ÉVOLUTION DE LA PÉRENNITÉ DES ENTREPRISES

Période d'analyse :



Bénéficiaires :

Micro



PME



ETI



GE



Autre



Ligne métier :

Capital Investissement



Financement MLT



Prêt d'honneur



Aide à l'innovation



Garantie



Financement Court terme



Assurance Export



Conseil



Types de projet des entreprises :

Création



International



Développement



Transmission



Trésorerie



OBJECTIFS :

Mesurer l'impact des financements / investissements de Bpifrance sur le taux de survie des entreprises soutenues en le comparant à celui d'entreprises françaises similaires.

DEFINITION :

Le taux de survie à 3 ans est la proportion d'entreprises soutenues une année donnée et encore actives⁽¹⁾ trois ans plus tard. Ce taux est calculé pour chaque dispositif.

Pour les entreprises soutenues en trésorerie, en phase de développement ou en transmission, le taux de survie est comparé à celui des entreprises françaises similaires non soutenues. Les entreprises similaires sont des entreprises n'ayant jamais été soutenues par Bpifrance et comparables aux entreprises soutenues sur la base de plusieurs ratios financiers (issus du bilan précédent l'année du soutien) ainsi que de variables telles que la région, l'âge et le secteur d'activité.

Pour les entreprises soutenues en création ou via les prêts d'honneur, le taux de survie est comparé à celui de l'ensemble des entreprises⁽²⁾ créées au premier semestre en 2018 (enquête SINE de l'Insee). Pour les entreprises soutenues en trésorerie, les soutiens pris en compte incluent ici notamment le Prêt Atout, le Prêt de Développement Territorial, Prêt Soutien Innovation, Prêt P Tourisme.

Afin que la population soutenue et la population de référence soient comparables, seules les entreprises publiant leur bilan sont retenues pour le calcul de l'indicateur (hors phase de vie création). A ce titre, les taux de survie calculés ne correspondent pas aux taux de survie de l'ensemble des entreprises soutenues.

PERIMETRE :

Entreprises :	Création/Amorçage		Développement		International		Transmission		Trésorerie	
	soutenues	% bilans	soutenues	% bilans	soutenues	% bilans	soutenues	% bilans	soutenues	% bilans
Capital investissement⁽³⁾	492	35%	414	45%			176	69%		
Financement MLT	128	24%	5 044	81%	308	80%	488	84%	3 411	84%
Prêt d'honneur	5 513	8%					1 178	4%		
Aide à l'innovation	1 972	33%	5 644	65%						
Assurance Export					1 841	82%		0%		
Garantie	29 636	16%	7 215	79%	405	81%	10 533	27%	1 944	84%
Financement CT			166	56%				0%	6 146	89%
Conseil			2 233	79%				0%		

SOURCES : Bpifrance, INSEE FARE, Bodacc, Enquête SINE 2018 (interrogations 2018, 2021 et 2023).

(1) Une entreprise est active si elle est indemne d'événements de cessation : liquidation amiable ou judiciaire, dissolution anticipée ou non, clôture pour insuffisance d'actif et radiation.

(2) Le champ : France, entreprises des secteurs marchands non agricoles créées au premier semestre 2018, hors micro-entrepreneurs.

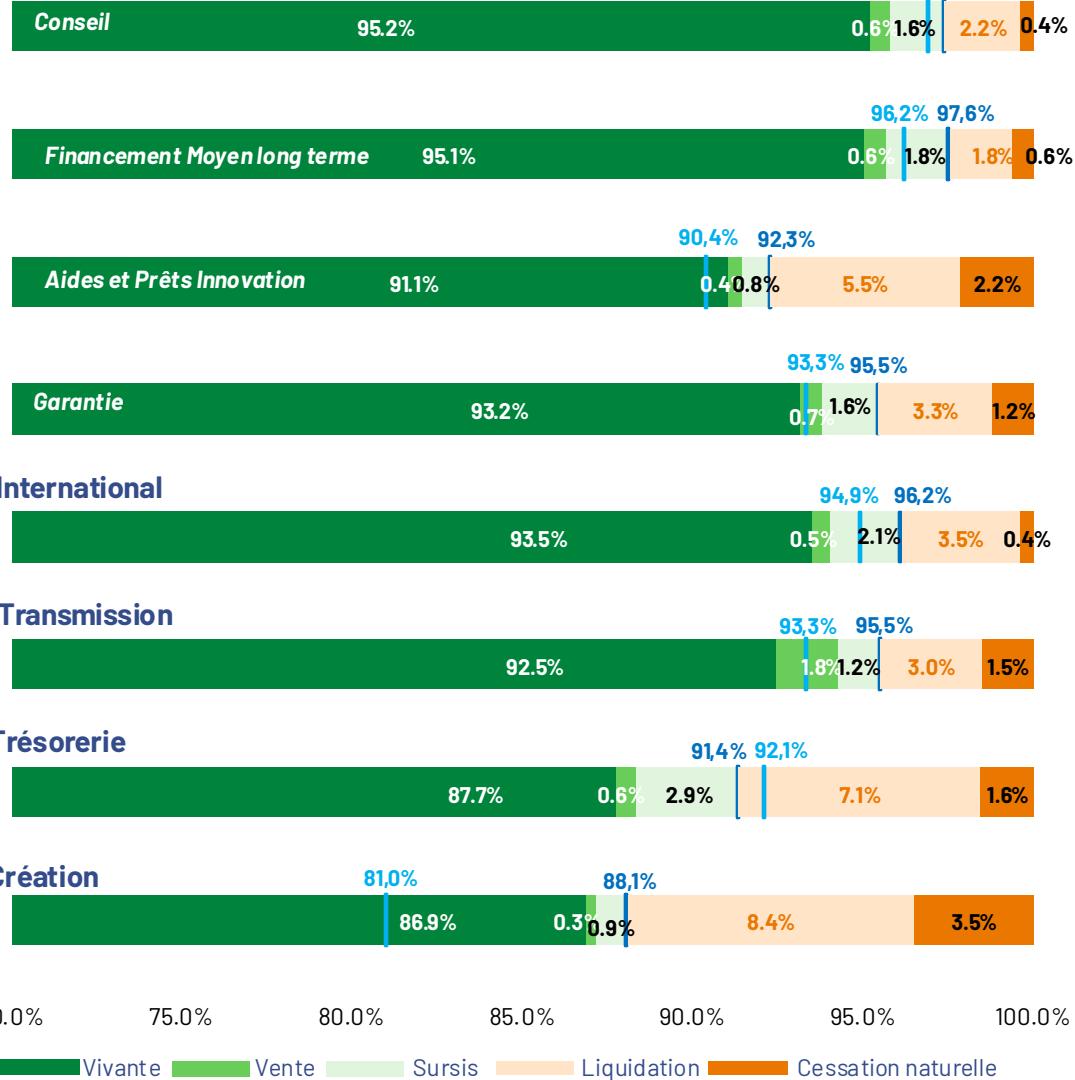
(3) Compte tenu de la volumétrie insuffisante, la pérennité des entreprises soutenues en capital investissement n'est pas estimée.

(4) Soutiens en transmission : compte tenu de la volumétrie du nombre de bilans insuffisants pour données des Prêts d'honneur (4 %), la pérennité en transmission n'intègre pas cette ligne métier.

CONSOLIDER ET DYNAMISER LE TISSU DES ENTREPRISES : PÉRENNITÉ DES ENTREPRISES

Taux de survie à 3 ans des entreprises soutenues en 2021

Développement



97,4% des entreprises soutenues par l'activité du Conseil en 2021 étaient encore vivantes en fin 2024 contre **96,9%** pour les entreprises similaires non soutenues par le métier du Conseil de Bpifrance

On constate une résilience plus importante des entreprises soutenues par Bpifrance trois ans après le soutien par rapport à une population d'entreprises similaires non soutenues ;

Pour les entreprises en création, le taux de survie des entreprises soutenues est comparé à l'échantillon d'entreprises nouvellement créées enquêtées par l'INSEE (enquête SINE). Ce taux de survie est légèrement plus élevé pour les bénéficiaires de la garantie (88,1% de firmes survivant à un horizon de 3 ans après le soutien) que pour les bénéficiaires de prêts d'honneur (86,6%) ou d'aides à l'innovation (85,7%).

CONSOLIDER ET DYNAMISER LE TISSU DES ENTREPRISES : ÉVOLUTION DE LA CROISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET DES EFFECTIFS POUR LES ENTREPRISES SOUTENUES EN PHASE DE DÉVELOPPEMENT

Période d'analyse :



Bénéficiaires :

Micro



PME



ETI



GE



Autre



Ligne métier :

Capital Investissement



Financement MLT



Prêt d'honneur



Aide à l'innovation



Garantie



Financement Court terme



Assurance Export



Conseil



Types de projet des entreprises :

Création



International



Développement



Transmission



Trésorerie



OBJECTIFS :

Mesurer l'impact des financements / investissements de Bpifrance sur la croissance annuelle moyenne du chiffre d'affaires et des effectifs des entreprises soutenues en phase de développement (c'est-à-dire hors soutiens en trésorerie, création ou transmission) en la comparant à celle d'entreprises initialement similaires mais n'ayant pas bénéficié de soutien.

Taux de croissance annuel moyen du chiffre d'affaires et des effectifs, calculés sur 3 ans comme suit pour les entreprises dont on dispose d'un bilan entre n-1 et n+2, où n est l'année du soutien :

- $(CA_{n+2}/ CA_{n-1})^{1/3} - 1$ où n est l'année du soutien,
- $(Effectif_{n+2}/ Effectif_{n-1})^{1/3} - 1$ où n est l'année du soutien.

Le taux de croissance des entreprises soutenues est comparé à celui d'entreprises non soutenues initialement similaires, sur la base d'un score de propension calculé à partir de plusieurs ratios financiers (issus du bilan précédent l'année du soutien), de la dynamique de croissance ou du niveau ex-ante des variables de performance, ainsi que de variables telles que la région, l'âge et le secteur d'activité.

PÉRIMÈTRE :

Entreprises soutenues en phase de développement (c'est-à-dire hors soutiens en création, transmission ou trésorerie) :

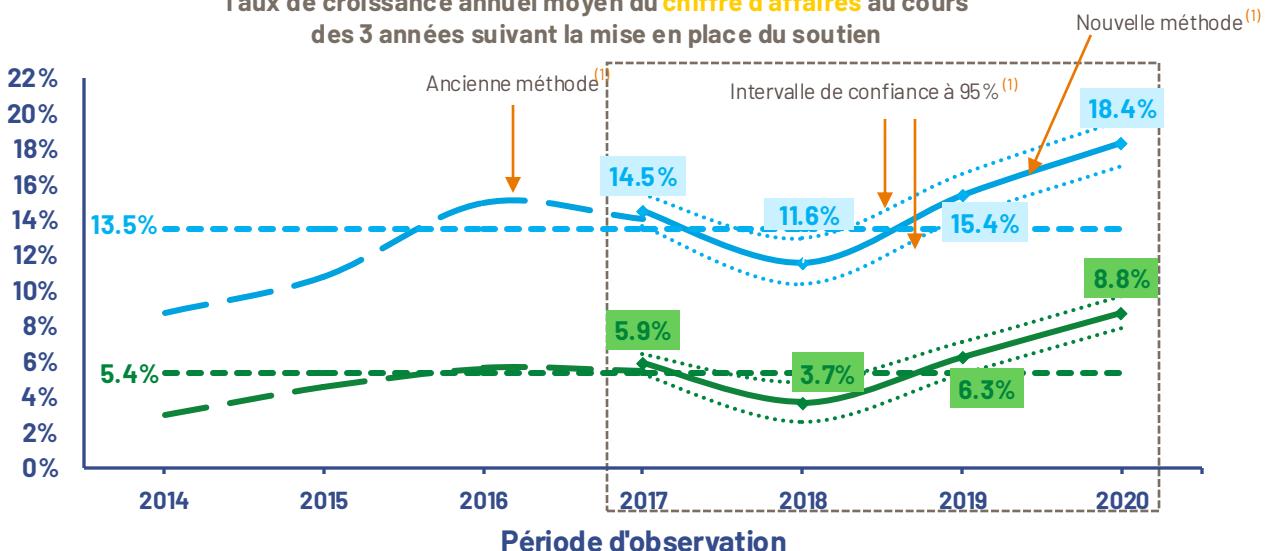
- hors SCI / holdings / sociétés de gestion, hors entreprises non soumises à l'obligation de publication des bilans et hors entreprises ayant fait l'objet d'une liquidation judiciaire
- hors entreprises dont les données de chiffre d'affaires et l'effectif ne sont pas disponibles pour les années analysées (l'année de soutien n, année n+2 et année n-1 pour l'appariement aux entreprises de comparaison)
- A partir de 2018, l'analyse d'impact sur les effectifs est réalisée hors activité d'intérim, en raison d'un changement de la méthode d'identification des effectifs au sein des données sources pour ce secteur

	2013 Entreprises soutenues	% bilan	2014 Entreprises soutenues	% bilan	2015 Entreprises soutenues	% bilan	2016 Entreprises soutenues	% bilan	2017 Entreprises soutenues	% bilan	2018 Entreprises soutenues	% bilan	2019 Entreprises soutenues	% bilan	2020 Entreprises soutenues	% bilan
<i>Capital Investissement</i>	310	50%	343	51%	423	54%	408	55%	383	55%	373	53%	418	53%	316	57%
<i>Financement MLT</i>	4 750	79%	4 572	77%	4 894	80%	4 762	79%	5 161	77%	5 463	78%	5 378	79%	4 035	78%
<i>Aide à l'Innovation</i>	3 446	66%	3 806	64%	3 782	68%	3 811	64%	3 601	61%	3 551	59%	3 534	61%	3 801	59%
<i>Garantie</i>	11 797	68%	11 848	67%	12 479	70%	12 145	71%	12 292	68%	11 765	68%	11 577	69%	7 273	66%
<i>Assurance export</i>	-	-	-	-	2 953	74%	2 611	74%	2 513	72%	2 278	75%	2 226	80%	1 712	84%
<i>Conseil</i>	121	283%	176	77%	381	77%	612	77%	891	67%	1 877	57%	2 354	62%	2 340	64%
<i>Total distinct</i>	16 851	66%	17 128	65%	20 349	69%	19 879	68%	20 262	66%	19 889	66%	20 854	67%	16 598	65%

SOURCES : Bpifrance, INSEE FARE.

CONSOLIDER ET DYNAMISER LE TISSU DES ENTREPRISES : ÉVOLUTION DE LA CROISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET DES EFFECTIFS POUR LES ENTREPRISES SOUTENUES EN PHASE DE DÉVELOPPEMENT

Taux de croissance annuel moyen du **chiffre d'affaires** au cours des 3 années suivant la mise en place du soutien



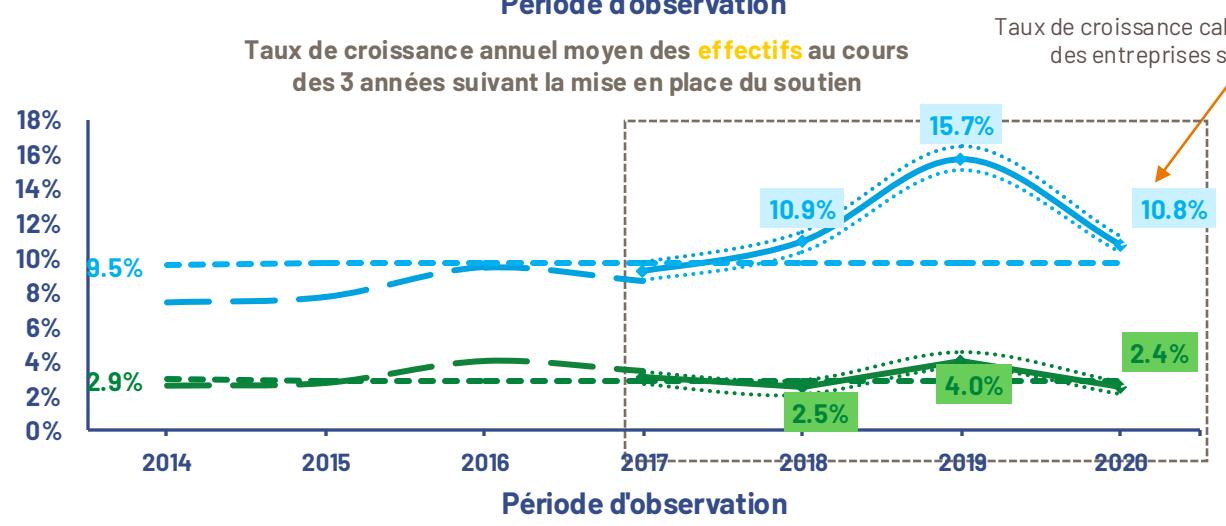
+ 152,9 Md€

de chiffre d'affaires supplémentaire

(sur 7 générations d'entreprises soutenues 2014-2020)

IMPACT DES DISPOSITIFS DE FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES⁽²⁾

Taux de croissance annuel moyen des **effectifs** au cours des 3 années suivant la mise en place du soutien



490 500
emplois créés ou maintenus

(sur 7 générations d'entreprises soutenues 2014-2020)

Remarque : impacts mesurés sur une population « cylindrée » : l'effet lié à une amélioration du taux de survie des entreprises soutenues en développement n'est pas mesuré ici.

(1) A partir des cohortes post 2017, l'analyse d'impact sur les effectifs est réalisée hors activité d'intérim, en raison d'un changement de la méthode d'identification des effectifs au sein des données sources pour ce secteur. De plus, la méthode de construction du contrepartiel est enrichie (élargissement des variables d'appariement en particulier). On reporte ci-contre quelle aurait été la mesure d'impact pour la cohorte 2017 en se basant sur la méthodologie appliquée pour la cohorte 2018 (Cf. trait continu avec des losanges)

CONSOLIDER ET DYNAMISER LE TISSU DES ENTREPRISES : ÉVOLUTION DE LA CROISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES À L'EXPORT DES ENTREPRISES EXPORTATRICES BÉNÉFICIAIRES D'UN SOUTIEN EXPORT

Période d'analyse :



Bénéficiaires :

Micro



PME



ETI



GE



Autre



Ligne métier :

Capital Investissement



Financement MLT



Prêt d'honneur



Aide à l'innovation



Garantie



Financement Court terme



Assurance Export



Conseil



Types de projet des entreprises :

Création



International



Développement



Transmission



Trésorerie



OBJECTIFS :

Mesurer l'impact des aides à l'export de Bpifrance sur la croissance annuelle moyenne du chiffre d'affaires à l'export des entreprises bénéficiaires, en la comparant à celle d'entreprises initialement similaires (déjà exportatrices) mais n'ayant pas bénéficié de soutien.

Taux de croissance annuel moyen du chiffre d'affaires, calculés sur 3 ans comme suit pour les entreprises dont on dispose d'un bilan entre n-1 et n+2, où n est l'année du soutien :

- $(CA_{n+2} / CA_{n-1})^{1/3} - 1$ où n est l'année du soutien.

Le taux de croissance à l'export des entreprises soutenues est comparé à celui d'entreprises non soutenues mais comparables aux entreprises soutenues, sur la base d'un score de propension calculé à partir de plusieurs ratios financiers (issus du bilan précédent l'année du soutien), de la propension de l'entreprise à exporter en amont du soutien ainsi que de variables telles que la région, l'âge et le secteur d'activité. Par construction, l'indicateur est calculé sur des entreprises déjà exportatrices avant le soutien.

PÉRIMÈTRE :

Entreprises soutenues via des aides à l'export :

- hors SCI / holdings / sociétés de gestion, hors entreprises non soumises à l'obligation de publication des bilans et hors entreprises ayant fait l'objet d'une liquidation judiciaire
- hors entreprises dont les données de chiffre d'affaires à l'export ne sont pas disponibles pour les années analysées (année n+2 et année n-1 pour l'appariement aux entreprises de comparaison).

	2015		2016		2017		2018		2019		2020	
	Entreprises soutenues	% bilan										
Financement CT	77	79%	133	84%	155	85%	156	79%	97	81%	54	76%
Prêts sans garantie	390	67%	382	76%	344	69%	281	73%	254	72%	120	78%
Garantie	242	75%	201	80%	202	79%	154	69%	148	72%	105	71%
Conseil	0		0		0		0		7	86%	0	
Assurance export	1560	57%	1407	61%	1349	59%	1268	62%	1275	65%	1005	65%
Total distinct	2 101	61%	1 959	67%	1 908	65%	1 726	68%	1 652	67%	1 241	67%

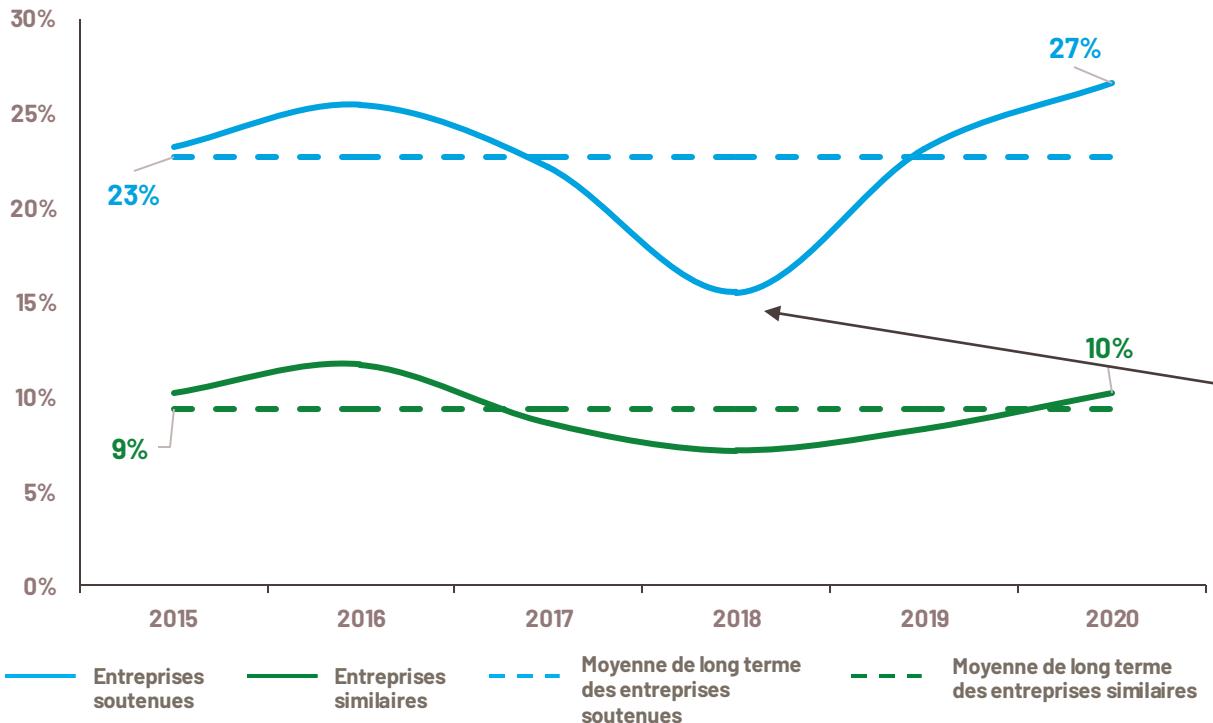
SOURCES : Bpifrance, INSEE FARE

Liste des dispositifs inclus dans l'analyse : A3P, Assurance prospection, Assurance-crédit, Assurance investissement, Avance + Export, Assurance caution export, change, Contrat de développement international, Contrat de développement international à taux fixe, Assurance préfinancement export, Prêt croissance international titrisé, Prêt export développement à l'international, Prêt pour l'export, prêt pour l'export à taux fixe, Fonds national de garantie international court terme, Accélérateur international 1

CONSOLIDER ET DYNAMISER LE TISSU DES ENTREPRISES : ÉVOLUTION DE LA CROISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES À L'EXPORT DES ENTREPRISES EXPORTATRICES BÉNÉFICIAIRES D'UN SOUTIEN EXPORT

Impact des soutiens de Bpifrance

Taux de croissance annuel moyen du CA à l'export au cours des 3 années suivant la mise en place du soutien



Taux de croissance calculé entre 2019 et 2022 des entreprises soutenues en 2020



+ 3,5 Md€
de chiffre d'affaires à l'export supplémentaire
(sur 6 générations d'entreprises soutenues 2015-2020)

La crise sanitaire a significativement affecté le niveau du chiffre d'affaires à l'export des entreprises en 2020, conduisant à un taux de croissance observé plus faible pour la cohorte de soutien 2018 que pour les cohortes de soutien précédentes (affectant à la fois les entreprises soutenues et les entreprises non soutenues de comparaison)

Remarque : impacts mesurés sur une population « cylindrée » : L'effet lié à une amélioration du taux de survie des entreprises soutenues à l'international ou au démarrage d'une activité à l'export n'est pas mesuré ici

On ne considère dans l'analyse que des entreprises déjà exportatrices avant d'avoir bénéficié du soutien de Bpifrance et ayant une activité d'exportation sur toute la période d'analyse.

CONSOLIDER ET DYNAMISER LE TISSU DES ENTREPRISES : ÉVOLUTION DE LA CROISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET DES EFFECTIFS POUR LES ENTREPRISES SOUTENUES EN PHASE TRÉSORERIE

Période d'analyse :



Bénéficiaires :

Micro



PME



ETI



GE



Autre



Ligne métier :

Capital Investissement



Financement MLT



Prêt d'honneur



Aide à l'innovation



Garantie



Financement Court terme



Assurance Export



Conseil



Types de projet des entreprises :

Création



International



Développement



Transmission



Trésorerie



OBJECTIFS :

Mesurer l'impact des financements / investissements de Bpifrance sur la croissance annuelle moyenne du chiffre d'affaires et des effectifs des entreprises soutenues en trésorerie en la comparant à celle d'entreprises initialement similaires mais n'ayant pas bénéficié de soutien. Il convient de noter qu'il est difficile d'approcher les caractéristiques de risque lors de la constitution de la population de comparaison. Les résultats doivent donc être pris avec une grande précaution.

DEFINITIONS :

Taux de croissance annuel moyen du chiffre d'affaires et des effectifs, calculés sur 3 ans comme suit pour les entreprises dont on dispose d'un bilan entre n-1 et n+2, où n est l'année du soutien :

- $(CA_{n+2}/ CA_{n-1})^{1/3} - 1$ où n est l'année du soutien,
- $(Effectif_{n+2}/ Effectif_{n-1})^{1/3} - 1$ où n est l'année du soutien.

Le taux de croissance des entreprises soutenues est comparé à celui d'entreprises non soutenues initialement similaires, sur la base d'un score de propension calculé à partir de plusieurs ratios financiers (issus du bilan précédent l'année du soutien), de la dynamique de croissance ou du niveau ex-ante des variables de performance, ainsi que de variables telles que la région, l'âge et le secteur d'activité.

PÉRIMÈTRE :

Entreprises soutenues en Trésorerie :

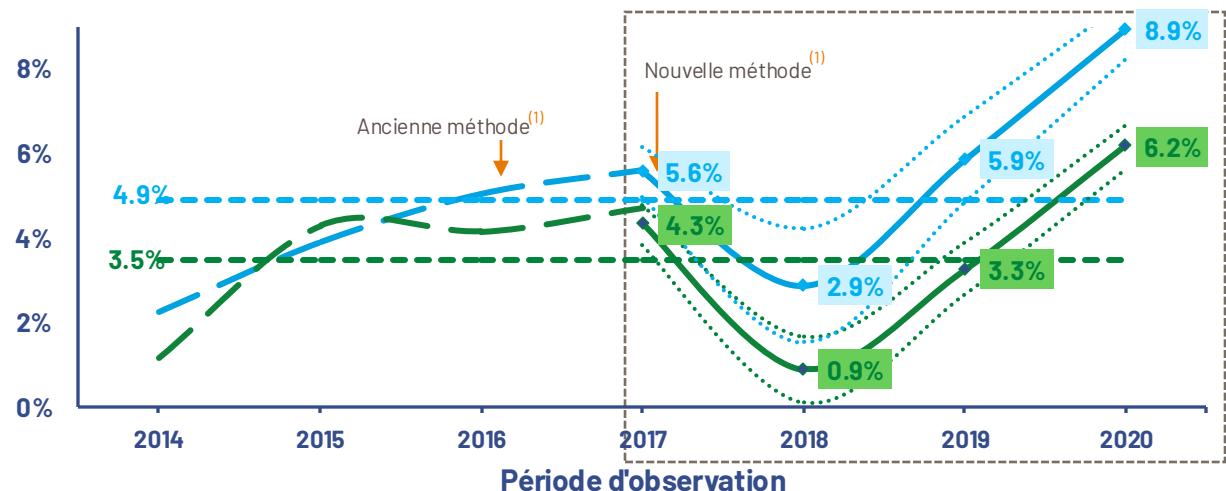
- hors SCI / holdings / sociétés de gestion, hors entreprises non soumises à l'obligation de publication des bilans et hors entreprises ayant fait l'objet d'une liquidation judiciaire
- hors entreprises dont les données de chiffre d'affaires et l'effectif ne sont pas disponibles pour les années analysées (année de soutien n, année n+2 et année n-1 pour l'appariement aux entreprises de comparaison)
- A partir de 2018, l'analyse d'impact sur les effectifs est réalisée hors activité d'intérim, en raison d'un changement de la méthode d'identification des effectifs au sein des données sources pour ce secteur

	2013		2014		2015		2016		2017		2018		2019		2020		
	Entreprises Soutenues	% bilan															
Garantie	6 258	69%	5 088	74%	5 000	67%	5 387	63%	4 516	68%	3 801	73%	3 801	73%	4 648	76%	
Financement CT																6 848	80%
Financement MLT	20 074	76%	17 391	78%	15 552	78%	14 673	72%	14 424	70%	9 144	74%	9 144	74%	15 318	71%	
Aide à l'Innovation																1 063	83%
Total distinct	24 546	74%	21 307	77%	20 080	74%	19 546	69%	18 458	69%	12 698	73%	12 698	73%	17 658	73%	

SOURCES : Bpifrance.

CONSOLIDER ET DYNAMISER LE TISSU DES ENTREPRISES : ÉVOLUTION DE LA CROISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET DES EFFECTIFS POUR LES ENTREPRISES SOUTENUES EN PHASE TRÉSORERIE

Taux de croissance annuel moyen du **chiffre d'affaires** au cours des 3 années suivant la mise en place du soutien



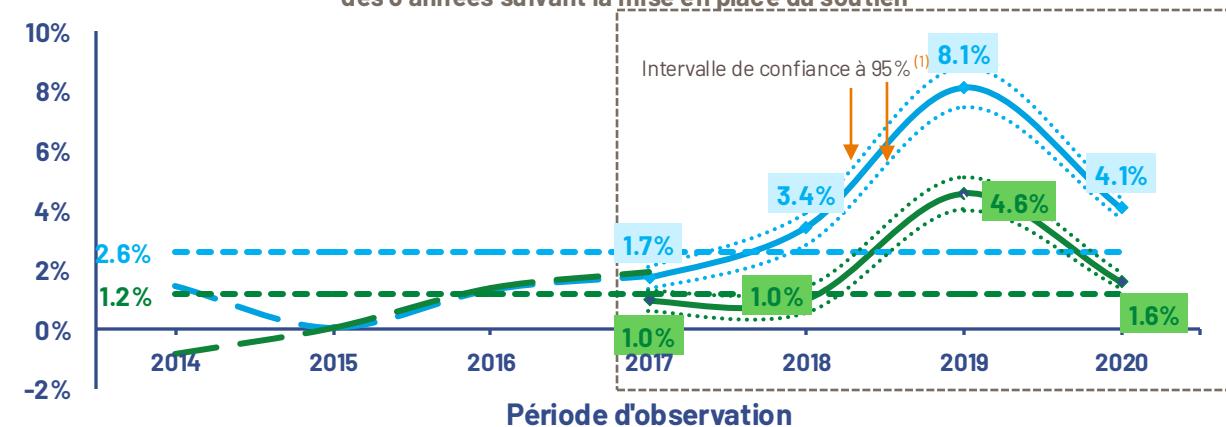
Taux de croissance calculé entre **2019 et 2022**
des entreprises soutenues en 2020

+ 14,2 Md€

de chiffre d'affaires supplémentaire

(sur 7 générations d'entreprises soutenues 2014-2020)

Taux de croissance annuel moyen des **effectifs** au cours des 3 années suivant la mise en place du soutien



IMPACT DES DISPOSITIFS DE FINANCEMENT
DU DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES⁽²⁾

+ 93 000
emplois créés ou maintenus

(sur 7 générations d'entreprises soutenues 2014-2020)

Remarque : impacts mesurés sur une population « cylindrée » : l'effet lié à une amélioration du taux de survie des entreprises soutenues en développement n'est pas mesuré ici.

(1) A partir des cohortes post 2017, l'analyse d'impact sur les effectifs est réalisée hors activité d'intérim, en raison d'un changement de la méthode d'identification des effectifs au sein des données sources pour ce secteur. De plus, la méthode de construction du contreparté est enrichie (élargissement des variables d'appariement en particulier). On reporte ci-contre quelle aurait été la mesure d'impact pour la cohorte 2017 en se basant sur la méthodologie appliquée pour la cohorte 2018 (Cf. trait continu avec des losanges)



3

SOUTENIR LA COMPÉTITIVITÉ DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE ET FAVORISER UNE CROISSANCE DURABLE

- 1. ACTIONS EN FAVEUR DES ENTREPRISES INNOVANTES**
- 2. POIDS DES SECTEURS D'AVENIR AU SEIN
DES ACTIONS DE BPIFRANCE**
- 3. ACTIONS DU PLAN CLIMAT BPIFRANCE.**
- 4. ACTIONS EN FAVEUR DE L'INDUSTRIE**
- 5. ACTIONS EN FAVEUR DE L'ÉCONOMIE SOCIALE
ET SOLIDAIRE (ESS)**

ÉVOLUTION DES ACTIONS EN FAVEUR DES ENTREPRISES INNOVANTES

Période d'analyse :



Bénéficiaires :

Micro



PME



ETI



GE



Autre



Ligne métier :

Capital Investissement



Financement MLT



Prêt d'honneur



Aide à l'innovation



Garantie



Financement Court terme



Assurance Export



Conseil



Types de projet des entreprises :

Création



International



Développement



Transmission



Trésorerie

OBJECTIFS :

Suivre les actions de Bpifrance en faveur des entreprises innovantes:

DÉFINITION :

- Montant des actions de Bpifrance en 2024 par dispositif en faveur des entreprises innovantes et évolution par rapport à 2023 ;
- Répartition par âge des entreprises soutenues en innovation, en montant et en nombre.

PÉRIMÈTRE :

Ensemble des entreprises ayant bénéficié d'un soutien pour un projet innovant en 2024.

Pour le capital-investissement, on retient les investissements des fonds directs et des fonds partenaires sur le périmètre du capital risque et du capital amorçage.

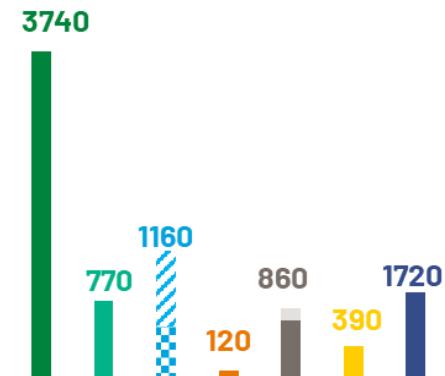
Une entreprise n'est comptée qu'une fois par année, quel que soit le nombre de soutiens dont elle a bénéficié. Le périmètre exclut les grandes entreprises et les bénéficiaires « autres ».

SOURCE:

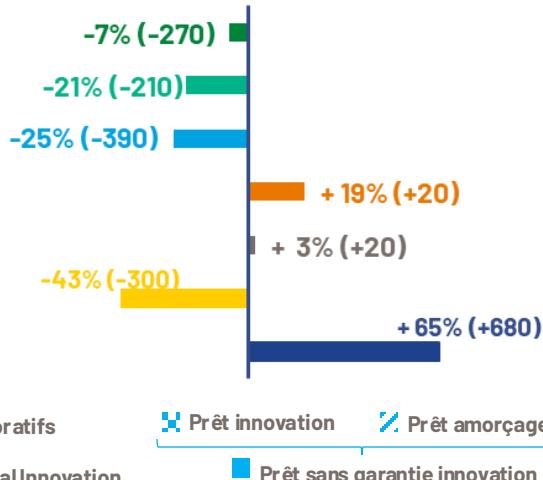
Bpifrance

SOUTENIR LA COMPÉTITIVITÉ DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE ET FAVORISER UNE CROISSANCE DURABLE : ÉVOLUTION DES ACTIONS EN FAVEUR DES ENTREPRISES INNOVANTES

Activité en nombre d'entreprises



Evolution par rapport à 2023

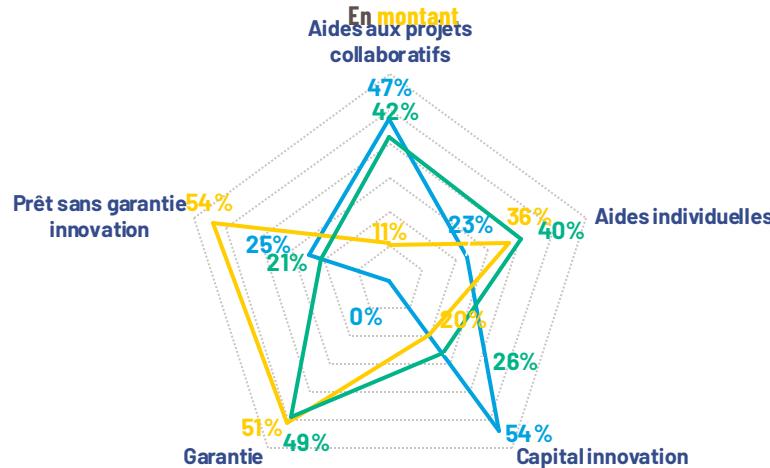


En 2024, Bpifrance a soutenu environ 7 190 entreprises dans leurs projets innovants à hauteur de 7,85 Md€.

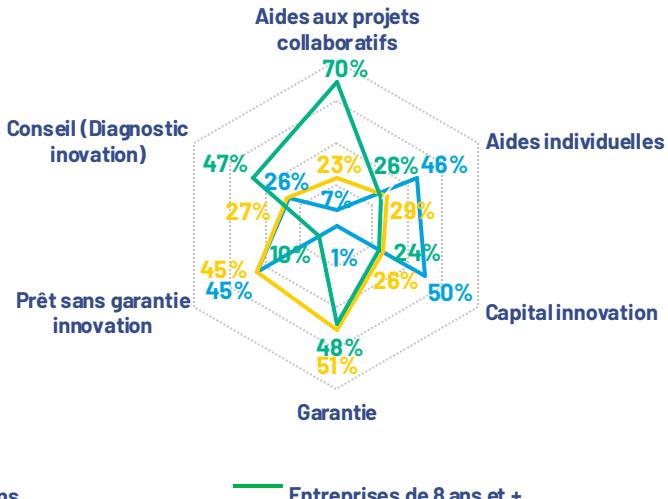
Contrairement aux tendances des deux précédentes années, l'activité est en net repli : le montant global du soutien est en diminution (-24%) et le nombre d'entreprises soutenues en baisse de (-5%). Hors activité Conseil, la baisse en nombre d'entreprises est de -15%.

La fin du déploiement Plan France 2030 explique la baisse de l'activité du financement de l'innovation en 2024.

Répartition des actions de Bpifrance par âge des entreprises



En nombre



LES SECTEURS D'AVENIR AU SEIN DES ACTIONS DE BPIFRANCE

Période d'analyse :



Bénéficiaires :

Micro

PME

ETI

GE

Autre

Ligne métier :

Capital Investissement

Financement MLT

Prêt d'honneur

Aide à l'innovation

Garantie

Financement Court terme

Assurance Export

Conseil

Types de projet des entreprises :

Création

International

Développement

Transmission

Trésorerie

OBJECTIFS :

Suivre le déploiement des actions de Bpifrance en faveur des secteurs d'avenir (cf. annexe 3 pour définitions).

DÉFINITION :

Répartition des montants de financement / investissement de chaque ligne métier par secteur d'activité en 2024.

Poids des secteurs d'avenir dans les montants d'intervention de Bpifrance en 2024, par ligne métier.

Pour les dispositifs d'aide à l'innovation, les secteurs d'avenir sont identifiés via le secteur d'application du projet. Pour les autres lignes métier, les secteurs d'avenir sont identifiés via le code NAF de l'entreprise. Les entreprises identifiées comme Green-Tech (cf. définition annexe 4) sont par défaut associées au secteur des « éco-industries ».

PÉRIMÈTRE :

Ensemble des entreprises dont le soutien a été mis en place.

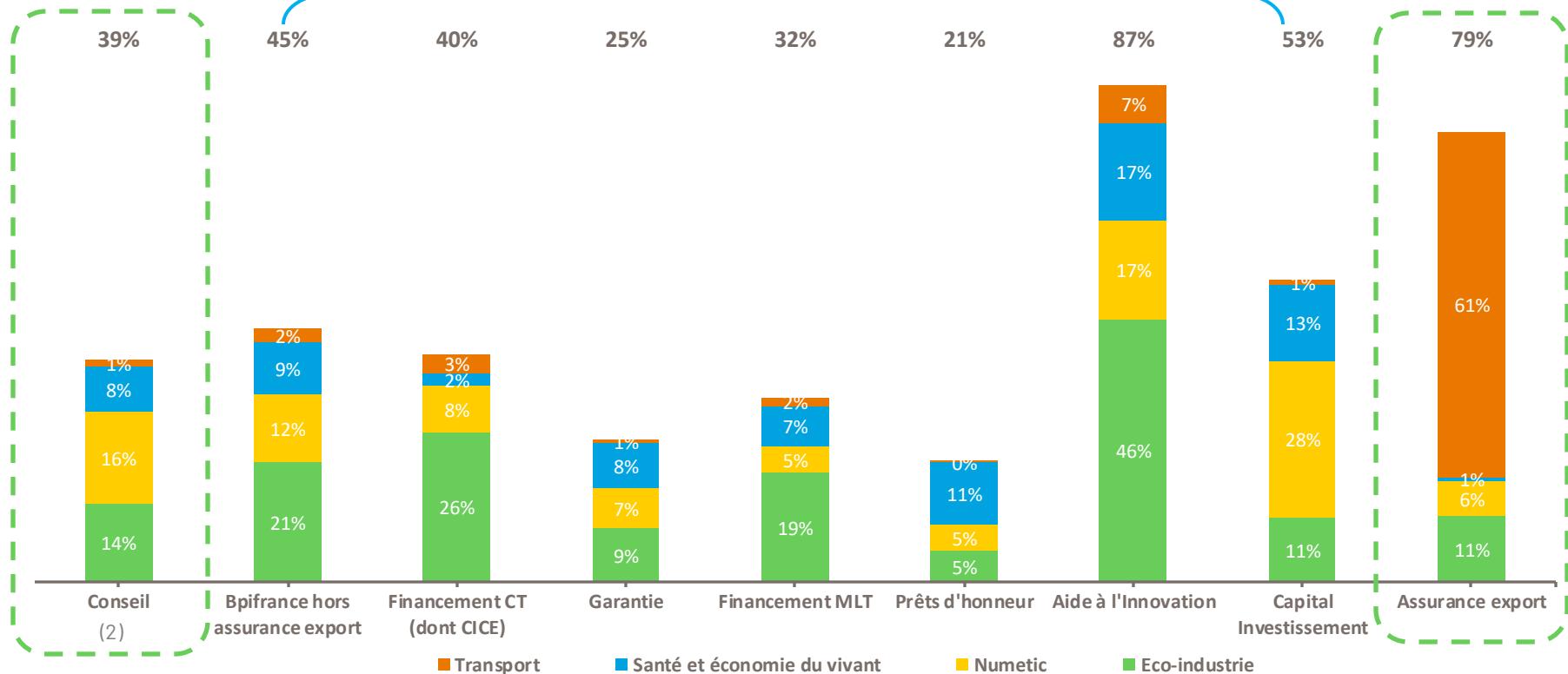
SOURCE: Bpifrance

LES SECTEURS D'AVENIR AU SEIN DES ACTIONS DE BPIFRANCE

21 300
entreprises⁽¹⁾

16 Mds€⁽¹⁾

Soutiens aux secteurs d'avenir en 2024 (en montant)



ACTIONS EN FAVEUR DE LA TEE DÉPLOYÉES DANS LE CADRE DU PLAN CLIMAT BPIFRANCE

Période d'analyse :



Bénéficiaires :

Micro



PME



ETI



GE



Autre



Ligne métier :

Capital Investissement



Financement MLT



Prêt d'honneur



Aide à l'innovation



Garantie



Financement Court terme



Assurance Export



Conseil



Types de projet des entreprises :

Création



International



Développement



Transmission



Trésorerie



OBJECTIFS :

Suivre les actions déployées par Bpifrance en matière de soutien à l'Industrie

PÉRIMÈTRE :

Ensemble des financements mobilisés au travers d'un produit dédié

- Prêts Verts, Prêts Economies d'Energie, Prêt Energie Environnement, Prêt Méthanisation (montant d'engagement)
- Garantie verte (montant couvert des prêts bancaires accordés)
- Fonds géré France Investissement Energie Environnement (flux d'investissement)
- Ensembles des financements avec garantie visant des biens immobiliers ou mobiliers dits « Verts » :
 - Immobilier répondant à la norme RT 2012
 - Véhicule utilisant au moins une des sources d'énergie suivante : GNV, Electricité, Biocarburant, Hydrogène

Ensemble des financements ayant bénéficié à des entreprises « greentech » (cf. annexe 4)

- Investissement direct en capital innovation (flux d'investissement)
- Soutien en innovation (montant d'accord)
- Prêt innovation (montant d'engagement)

Ensemble des financements ayant bénéficié à des entreprises dites « Vertes⁽¹⁾ »:

- Assurance prospection (montant d'accord)
- Investissement direct en capital développement (flux d'investissement)

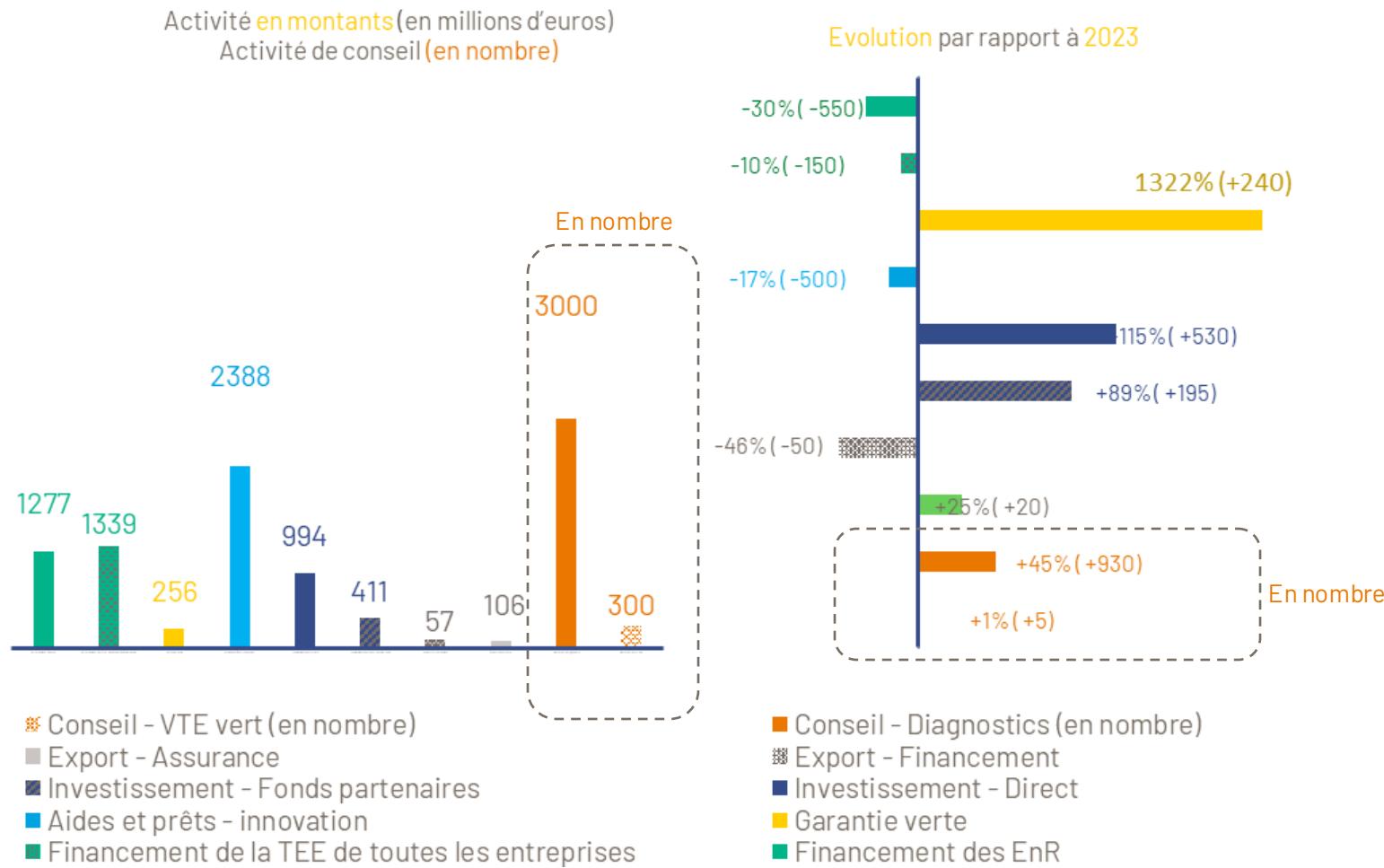
SOURCE :

Bpifrance

(1) Entreprises non nécessairement innovantes dont l'activité satisfait au moins à un objectif environnemental de l'Union Européenne présenté en annexe 4

ACTIONS EN FAVEUR DE LA TEE DÉPLOYÉES DANS LE CADRE DU PLAN CLIMAT BPIFRANCE

En 2024, le flux d'activité déployé dans le cadre du plan climat s'est élevé à 6,8 Md€⁽¹⁾



(1) La méthodologie mobilisée dans le cadre de cet indicateur diffère, sur certains périmètres, de celle utilisée pour le calcul des autres indicateurs présentés dans ce livret (par exemple, présentation de montants accordés et non engagés ; se référer à la fiche méthodologique slide précédente).

(2) Les chiffres pour le Conseil (VTE Vert et Diagnostics) sont en nombre et non en montants.

(3) Les aides et prêts à l'innovation se composent de deux volets : le volet dirigé et le volet non-dirigé. « volet dirigé » qui représente 75% des montants engagés (-22% à 1,8 Md€, vs +2 % pour le « volet non dirigé »).

ÉVOLUTIONS DES ACTIONS DE BPIFRANCE EN FAVEUR DE L'INDUSTRIE

Période d'analyse :



Bénéficiaires :

Micro



PME



ETI



GE



Autre



Ligne métier :

Capital Investissement



Financement MLT



Prêt d'honneur



Aide à l'innovation



Garantie



Financement Court terme



Assurance Export



Conseil



Types de projet des entreprises :

Création



International



Développement



Transmission



Trésorerie



OBJECTIFS :

Suivre les actions déployées par Bpifrance en matière de soutien à l'Industrie

PÉRIMÈTRE :

Les soutiens de Bpifrance à l'industrie (hors énergie) sont ici identifiés en recoupant plusieurs critères : code NAF de l'entreprise, produit (financement ou accompagnement) fléché vers l'industrie, secteur d'application du projet (pour les aides à l'innovation), appartenance à un pôle de compétitivité industriel, thèse d'investissement du fonds à dominante industrielle. Le périmètre comprend :

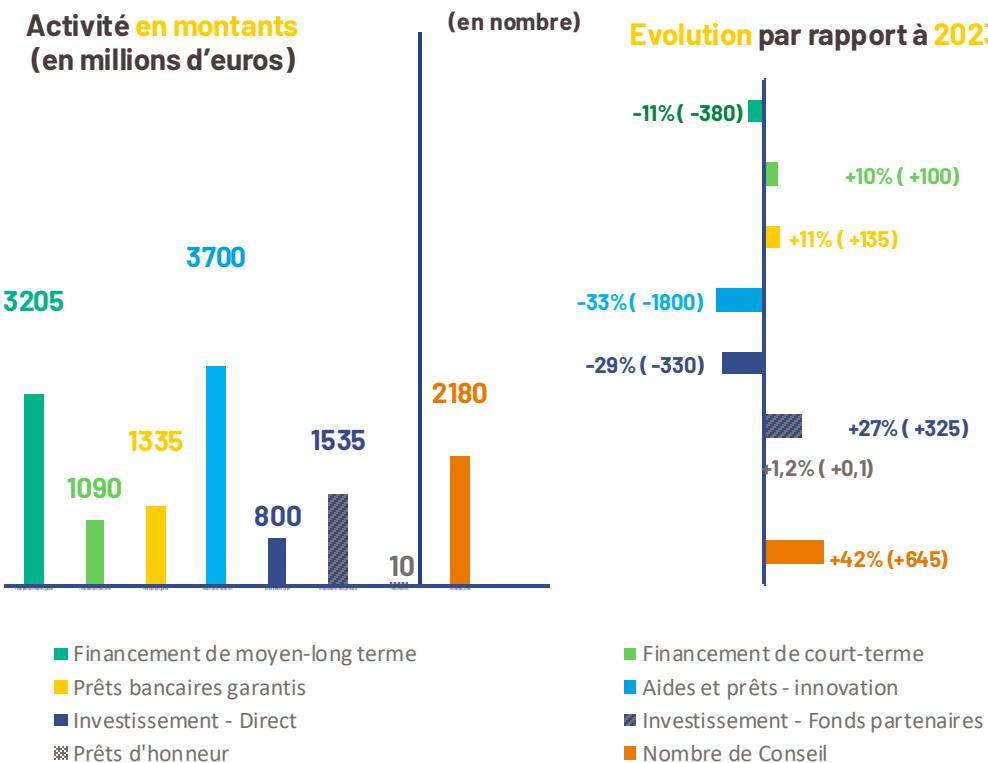
- Financements MLT(hors prêts finançant les énergies renouvelables)
- Financements court terme
- Prêts d'honneur
- Aides et prêts innovation
- Prêts bancaires garantis
- Investissements directs (périmètre des fonds gérés par Bpifrance)
- Investissements réalisés par les fonds partenaires ;
- Conseil (mission de conseil, diagnostics, accélérateurs ...);

SOURCE :

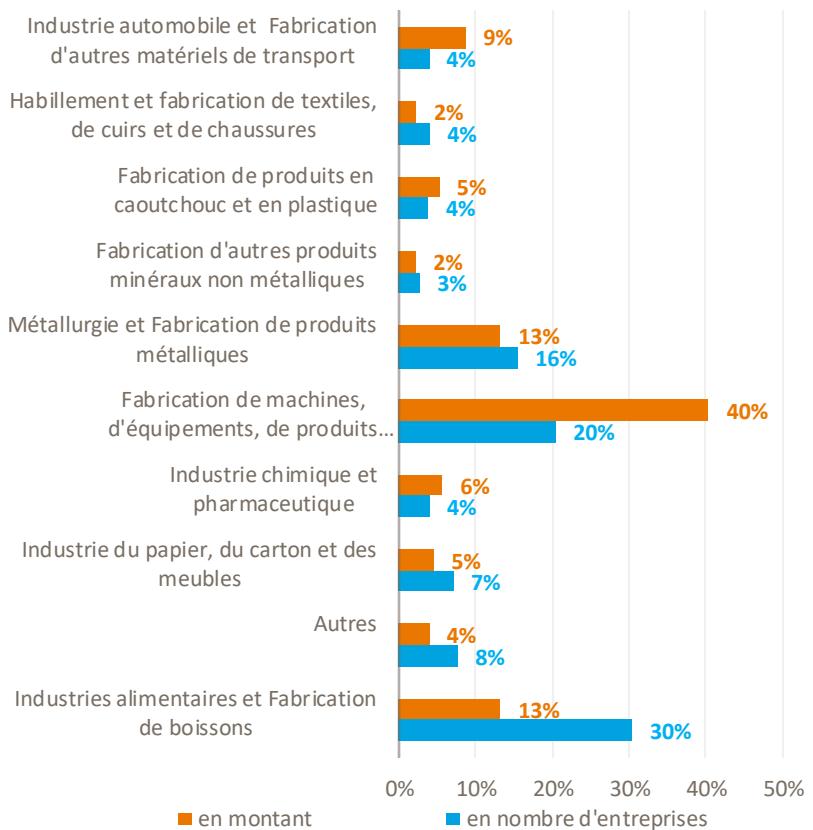
Bpifrance, INSEE

SOUTENIR LA COMPÉTITIVITÉ DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE ET FAVORISER UNE CROISSANCE DURABLE : ACTIONS EN FAVEUR DE L'INDUSTRIE

En 2024, l'action de Bpifrance en faveur de l'industrie a atteint 11,7 Md€ à 12 250 entreprises. Le montant global du soutien est en baisse par rapport à 2023 (-14,4 %) mais le nombre d'entreprises industrielles soutenues est en hausse de 5,4%,



Répartition sous-sectorielle en montants et en nombre des entreprises industrielles soutenues en 2024



Les sous-secteurs sont établis par regroupement logiques de la NAF rév. 2. Les intitulés sont explicites et représentatifs et peuvent être facilement exploitées pour comprendre le regroupement fait. Hors Assurance-export et activité d'accompagnement inclus.

L'ESS AU SEIN DES ACTIONS DE BPIFRANCE

Période d'analyse :



Bénéficiaires :

Micro



PME



ETI



GE



Autre



Ligne métier :

Capital Investissement



Financement MLT



Prêt d'honneur



Aide à l'innovation



Garantie



Financement Court terme



Assurance Export



Conseil



Types de projet des entreprises :

Création



International



Développement



Transmission



Trésorerie



OBJECTIFS :

Suivre les actions de Bpifrance en faveur de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS).

DÉFINITION :

Évolution du poids de l'ESS en nombre d'entreprises et en montants d'intervention dans l'ensemble des financements/investissements de Bpifrance.

Les entreprises de l'ESS regroupent :

- les coopératives, mutuelles ou unions relvant du code de la mutualité, sociétés d'assurance mutuelles relevant du code des assurances, fondations ou associations régies par la loi de 1901.
- les Sociétés commerciales de l'ESS (non coopératives) dont la reconnaissance de la qualité « ESS » a été établie auprès des greffes du Tribunal de commerce et identifié sur la base des listes des entreprises de l'ESS mises à disposition par les CRESS (Chambres régionales de l'économie sociale et solidaire)
- les ESUS(Entreprise solidaire d'utilité sociale)
- les entreprises soutenues en garantie ou en investissement par des fonds à impact (c'est à dire dont la politique d'investissement vise les entreprises satisfaisant à des critères RSE *)
- depuis 2022, les bénéficiaires des prêts d'honneurs solidaires ont été ajoutés au périmètre : ils visent l'insertion des demandeurs d'emploi dans le retour à l'emploi via la création de leur propre entreprise.

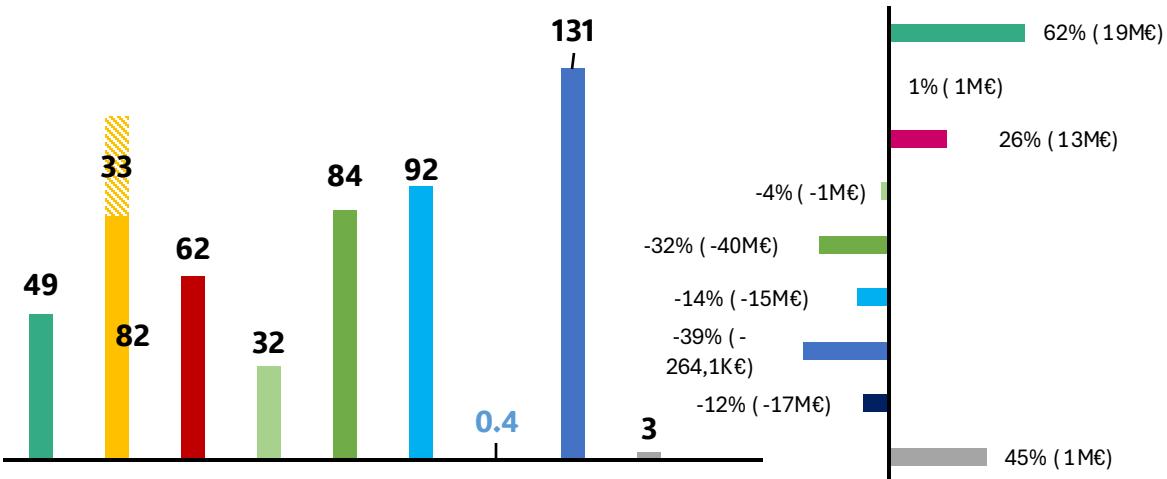
PÉRIMÈTRE :

Ensemble des entreprises bénéficiaires appartenant aux critères ci-dessus, sur l'ensemble des lignes métiers de Bpifrance.

SOURCE: Bpifrance

L'ESS AU SEIN DES ACTIONS DE BPIFRANCE

Activité en montants (en millions d'euros)



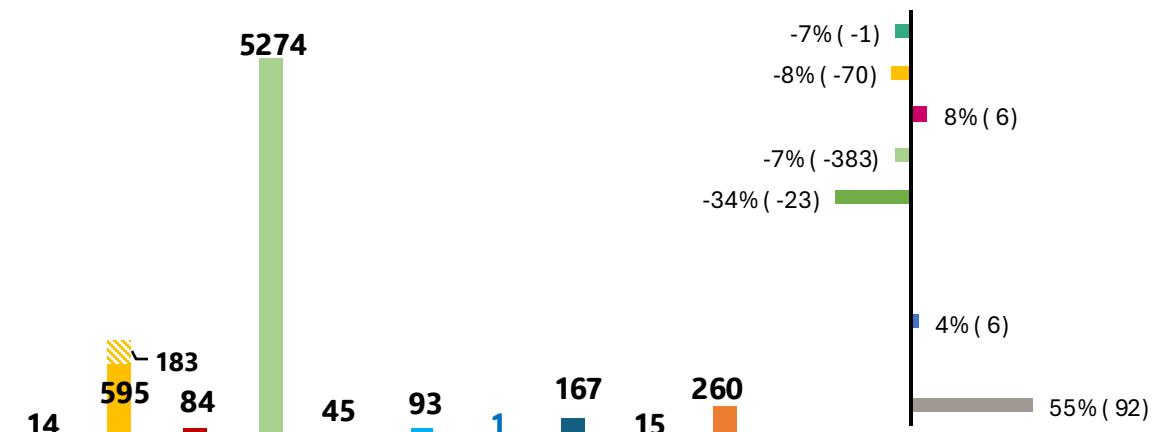
Evolution par rapport à 2023

L'action de Bpifrance en faveur de l'ESS a atteint environ 570 M€ en 2024. Ces soutiens ont concerné 6 594 entreprises.

L'action de Bpifrance auprès des entités de l'ESS s'appuie principalement sur son offre généraliste (non spécifique) :

- L'activité de **fonds de fonds** a bénéficié à des entreprises plus nombreuses (167 entreprises soutenues en 2024, soit +4 % par rapport à 2023) mais les montants investis décroissent (-12 %).
- Les **prêts sans garantie** enregistrent une forte décroissance par rapport à 2023 (-32 % en montant)
- Bien que représentant des montants limités par rapport aux autres instruments (32 M€), les **prêts d'honneur** ont permis de soutenir la création ou reprise de 5274 entreprises par 5891 demandeurs d'emploi.
- Les soutiens à **l'innovation** en faveur de structures de l'ESS atteignent 92 M€ en 2024, soit une baisse de 14%, relativement contenue au vu de la baisse observée sur l'ensemble des aides à l'innovation.
- Les montants de **garanties de crédit ou de fonds propres** sont relativement stables (+1%) mais leur nombre a diminué (774 entités, soit -8%). La garantie reste le deuxième contributeur aux soutiens à l'ESS en nombre de structures adressées.

Activité en nombre (de clients)



4

COMBLER LES DÉFAILLANCES DE MARCHÉ

- 1. Répartition des entreprises par niveau de solvabilité**
- 2. Effet de levier des fonds publics sur les financements,
les montants de projet et les investissements**
- 3. Effet de levier des souscriptions de Bpifrance
Investissement sur les souscriptions d'investisseur tiers**

RÉPARTITION DES ENTREPRISES PAR NIVEAU DE SOLVABILITÉ

Période d'analyse :



Bénéficiaires :

Micro



PME



ETI



GE



Autre



Ligne métier :

Capital Investissement



Financement MLT



Prêt d'honneur



Aide à l'innovation



Garantie



Financement Court terme



Assurance Export



Conseil



Types de projet des entreprises :

Création



International



Développement



Transmission



Trésorerie



OBJECTIFS :

Apprécier la prise de risque des dispositifs de Bpifrance (au regard des objectifs assignés) et en suivre l'évolution.

DÉFINITION :

Répartition des entreprises soutenues par dispositif et par niveau de solvabilité. La solvabilité est mesurée par la cotation de l'entreprise par la Banque de France au moment du soutien (cf. annexe 5 pour la méthode de cotation).

Fort : cotation 1+ à 1- / **Moyenne** : cotation 2+ et 4+ / **Faible** : cotation 4 à 8 ;

Comparaison à l'ensemble des entreprises cotées à dire d'expert par la Banque de France (cf. entreprises « cotables » dans le tableau)

La Banque de France ne cote à dire d'expert que les entreprises dont le Chiffre d'affaires est supérieur à 750K€ (en deçà, seules les informations négatives induisent une cote ; ces cotes ne sont pas prises en compte ici).

Les entreprises cotées sont celles disposant effectivement d'une cote de crédit auprès de la Banque de France.

PÉRIMÈTRE : Entreprises soutenues disposant d'une cotation Banque de France au moment de leur soutien.

	Toutes Activités	Nombre d'entreprises soutenues	Développement	International	Transmission	Trésorerie
		% cotables				
		% cotées				
Garantie	Garantie	8 412		1929	13958	11259
		% cotables	33%	85%	14%	68%
		% cotées	19%	65%	11%	53%
Financement MLT	Financement MLT	4 696		1929	13958	11259
		% cotables	85%	85%	14%	68%
		% cotées	69%	65%	11%	53%
Aide à l'innovation	Aide à l'innovation	3 699		1929	13958	11259
		% cotables	44%	85%	14%	68%
		% cotées	27%	65%	11%	53%
Conseil	Conseil	6 779		1929	13958	11259
		% cotables	74%	85%	14%	68%
		% cotées	53%	65%	11%	53%

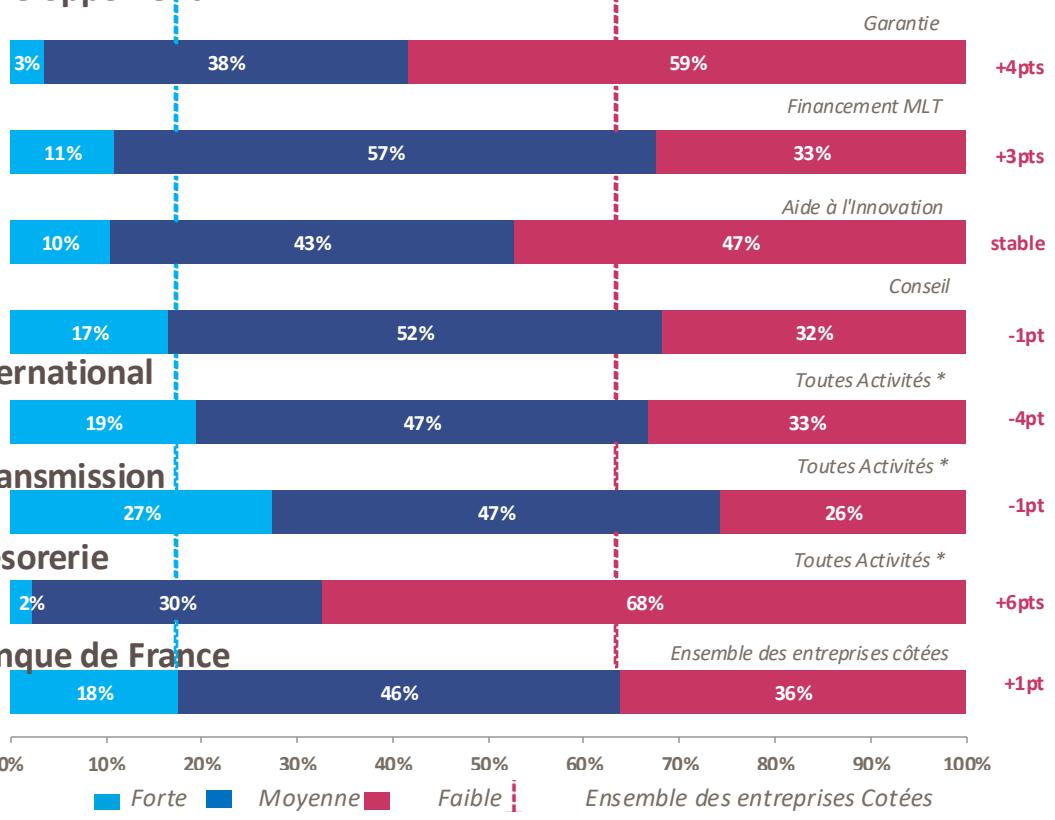
SOURCE: Bpifrance, Banque de France (panorama national FIBEN des entreprises résidentes actives)

RÉPARTITION DES ENTREPRISES PAR NIVEAU DE SOLVABILITÉ

Répartition des entreprises soutenues en 2024 par niveau de solvabilité

Développement

VS. 2023



* hors capital investissement

- Bpifrance a continué de soutenir la prise de risque et les entreprises éprouvant des difficultés d'accès au crédit.
- En 2024, la proportion de firmes avec des cotations faibles a progressé au sein des bénéficiaires de soutiens à la trésorerie (+ 6 pts) et au développement (+ 4 pts pour la garantie, + 3 pts pour le financement MLT). Cette hausse est plus prononcée que celle visible sur l'ensemble des entreprises cotées par la Banque de France (+1 pt).

EFFET DE LEVIER ET EFFET D'ENTRAINEMENT DU FINANCEMENT

Période d'analyse :



Bénéficiaires :

Micro



PME



ETI



GE



Autre



Dispositifs :

Capital Investissement



Financement MLT



Prêts avec garantie



Prêts sans garantie



Aide à l'innovation



Garantie



Assurance Export



Conseil



Types de projet des entreprises :

Création



International



Développement



Transmission



Trésorerie



OBJECTIFS :

Mesurer l'impact des fonds publics mobilisés sur les financements mis en place par Bpifrance.

Mesurer l'effet d'entrainement de l'intervention de Bpifrance sur les financements tiers.

DÉFINITION :

L'effet de levier exprime l'impact d'un euro de fonds publics sur les montants de financement de Bpifrance.

L'effet d'entrainement exprime l'impact d'un euro de financement de Bpifrance sur les montants de financement de tiers.

Fonds publics mobilisés : fonds alloués par l'État ou les Régions pour couvrir les pertes éventuelles liées au non-remboursement des prêts ou des aides par les entreprises. Ces fonds sont affectés conventionnellement à chaque intervention en fonction du risque pris par Bpifrance et ses partenaires et du montant de financement octroyé, selon la mécanique décrite dans le glossaire.

L'effet de levier est calculé en rapportant le montant des financements Bpifrance au montant des fonds publics mobilisés.

-**Pour les dispositifs de crédit à l'investissement avec ou sans garantie**, le montant de financement de Bpifrance correspond au montant du prêt de Bpifrance, auquel est ajouté le montant de la garantie des prêts complémentaires (partie hachurée sur les graphiques) ;

-**Pour les dispositifs de garantie**, le montant de financement de Bpifrance correspond au montant pris en risque sur le prêt du partenaire bancaire ;

-**Pour le dispositif d'aide à l'innovation**, le montant de financement de Bpifrance correspond au montant de l'aide accordée ;

L'effet d'entrainement est calculé en rapportant les montants de financement de Bpifrance au montant de financement nécessaires à la réalisation du projet (financements autres).

-Pour les dispositifs de crédits à l'investissement avec ou sans garantie, les financements autres correspondent au montant des prêts bancaires prévus dans le plan de financement ;

-Pour les dispositifs de garantie, les financements autres correspondent au montant en risque bancaire du prêt garanti ;

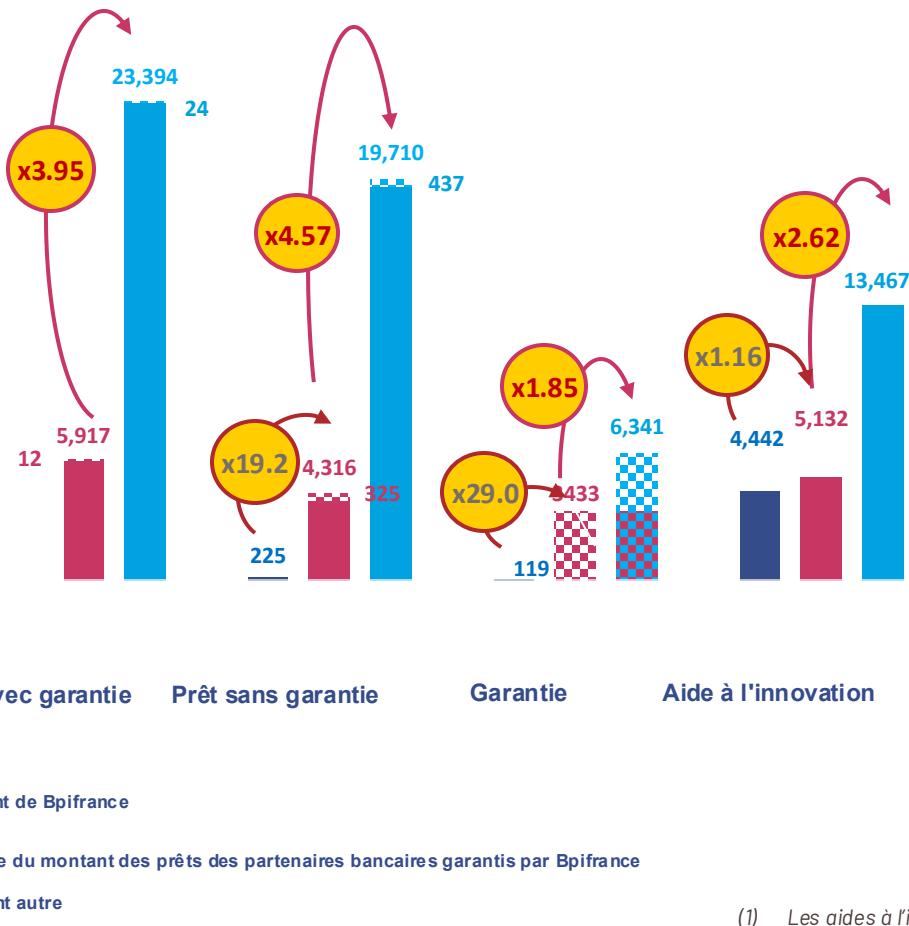
-Pour les dispositifs d'innovation, les financements autres comprennent l'autofinancement nécessaire à la réalisation du projet

PÉRIMÈTRE : Ensemble des financements mis en place via des dispositifs adossés à des fonds publics pour l'effet de levier, auxquels s'ajoute le dispositif de cofinancement pour l'effet d'entrainement. Sont écartés les financements liés à des projets atypiques, c'est-à-dire dont le montant total du projet dépasse les 3Md€.

SOURCE: Bpifrance, Banque de France (panorama national FIBEN des entreprises résidentes actives)

EFFET DE LEVIER ET EFFET D'ENTRAINEMENT DU FINANCEMENT

Effet de levier des dotations et d'entraînement des financements
Bpifrance (en M€)*



- Les dispositifs de prêts avec ou sans garantie permettent le financement de gros projets d'investissement. Un euro de financement de Bpifrance s'accompagne en moyenne de 3,95 à 4,57 euros de financements bancaires ou autre ;
- Au travers de ses dispositifs de garantie, Bpifrance couvre en moyenne un peu plus de la moitié du risque de ses partenaires bancaires sur différents types de prêts (création, transmission, investissement, trésorerie). Au total, un euro de dotation publique permet à Bpifrance de couvrir en moyenne 29 euros de prêts par les partenaires bancaires, le montant total de ces prêts bancaires garantis s'élevant à 29x 1,85 = 53,65 euros (chiffre obtenu en utilisant les coefficients multiplicateurs 2024 sur l'ensemble des fonds de garantie).
- Compte tenu du risque technologique des projets financés et du caractère fortement subventionnel d'une partie des soutiens, l'effet de levier est par nature plus faible pour les aides à l'innovation⁽¹⁾. Un euro de dotation publique permet à Bpifrance d'octroyer 1,16 euros d'aides (sous forme de subvention, d'avance remboursable ou de prêt à taux zéro). Ces aides entraînent à leur tour en moyenne 2,62 euros d'autres financements (y compris autofinancement).

(1) Les aides à l'innovation regroupent les aides individuelles (sous forme de subventions, avances remboursables ou prêts à taux zéro) ainsi que les soutiens aux projets collaboratifs. Les prêts sans garantie innovation sont inclus dans la catégorie « Prêt sans garantie »

EFFET D'ENTRAINEMENT SUR LES INVESTISSEMENTS DES FONDS PARTENAIRES

Période d'analyse :



Bénéficiaires :

Micro



PME



ETI



GE



Autre



Dispositifs :

Capital Investissement



Financement MLT



Prêts avec garantie



Prêts sans garantie



Aide à l'innovation



Garantie



Assurance Export



Conseil



Types de projet des entreprises :

Création



International



Développement



Transmission



Trésorerie



OBJECTIFS :

Mesurer l'effet d'entraînement de Bpifrance sur les souscripteurs tiers des fonds partenaires et ses retombées en termes d'investissement dans les entreprises.

DÉFINITION:

L'effet d'entraînement est calculé en appliquant le poids de Bpifrance dans les fonds partenaires au 31 décembre 2024 au montant investi par ces fonds dans les entreprises au cours de l'année 2024.

	Capital Amorçage	Capital Risque	Capital Croissance	Capital Développement	Capital Transmission	Total ⁽¹⁾
Nombre de fonds	117	73	38	146	48	356

Les segments (capital amorçage, capital-risque, capital croissance, ...) sont définis au niveau de chaque opération. Si cette information est manquante, c'est le segment d'activité dominant du fonds qui est considéré.

⁽¹⁾ Le total est différent de la somme des chiffres par segment puisque plusieurs fonds opèrent sur différents segments d'investissement

PÉRIMÈTRE :

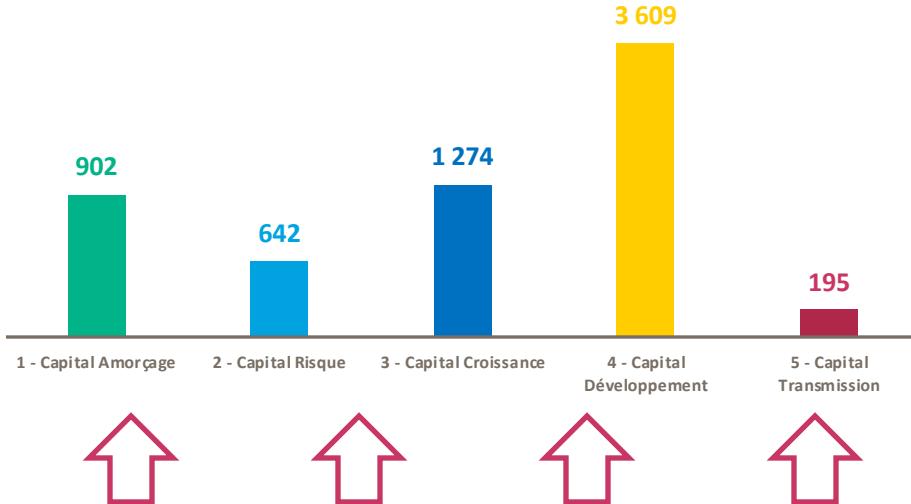
Ensemble des fonds d'investissement du portefeuille de Bpifrance Investissement:

- hors fonds gérés par Bpifrance en direct,
- hors fonds étrangers, fonds de fonds privés,

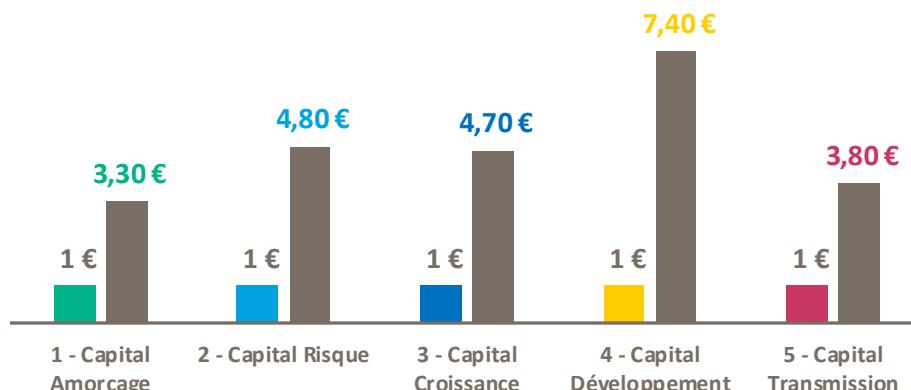
SOURCE: Bpifrance

EFFET D'ENTRAINEMENT SUR LES INVESTISSEMENTS DES FONDS PARTENAIRES

Montants investis par les fonds partenaires de Bpifrance en 2024



Effet d'entraînement de Bpifrance sur les souscripteurs tiers des fonds partenaires



Un effet d'entraînement significatif sur l'industrie du capital-investissement

- Les fonds partenaires ont investi 6,6 Md€ dans les entreprises en 2024, en hausse de +16% par rapport à 2023;
- Bpifrance est à l'origine d'en moyenne 16 % des souscriptions dans les fonds ayant réalisé ces investissements⁽¹⁾ ;
- Le poids de Bpifrance dans les fonds est relativement important au sein des fonds visant les activités les plus risquées. En moyenne, il est de 23 % sur les opérations de **capital amorçage**, de 17% sur les investissements de **capital risque**, et de respectivement 17% et 12% en **capital croissance** et **capital développement**.

(1) Ces chiffres diffèrent du poids moyen de Bpifrance dans les souscriptions des fonds partenaires est différent, car ils sont ici pondérés ici en fonction des investissements réalisés durant l'année observée.

5

ANNEXES

- 1. Principaux dispositifs mis en œuvre par Bpifrance**
- 2. Glossaire**
- 3. Définition et thèmes des secteurs d'avenir**
- 4. Entreprises des Greentech**
- 5. Cotation des entreprises par la Banque de France**

ANNEXE 1 : Principaux dispositifs mis en œuvre par Bpifrance

DISPOSITIFS MIS EN ŒUVRE		TYPES DE PROJETS FINANÇÉS	CRÉATION	DÉVELOPPEMENT	TRANSMISSION	TRÉSORERIE
Aide à l'innovation	Aide à l'innovation	Les aides individuelles à l'innovation (AI) soutiennent la faisabilité et le développement de projets d'innovation portés par des entreprises de moins de 2 000 personnes ou des laboratoires de recherche		X		
		L'aide au développement Deeptech finance les dépenses liées aux phases de recherche et développement d'un projet d'innovation de rupture avant son lancement industriel et commercial		X		
		Les aides aux Projets Structurants des Pôles de Compétitivité (PSPC) soutiennent des projets de R&D collaboratifs labellisés par au moins un pôle de compétitivité.		X		
		La qualification « entreprise innovante » permet aux entreprises en recherche de fonds propres d'être éligibles aux levées de fonds des Fonds Communs de Placement Innovation (FCPI)		X		
		Les aides du Fonds national pour la Société Numérique (FSN) soutiennent des projets de R&D collaboratifs labellisés présentées en réponse aux appels à projets dans le cadre du développement des usages, services et contenus numériques innovants		X		
		Les Bourses French Tech et French Tech Emergence accompagnent la maturation des projets de création d'entreprise innovante (notamment à fort contenu technologique)	X			
		Le déploiement du plan d'investissement France 2030 couvre une multitude de dispositifs de soutien à l'innovation opérés par Bpifrance, tels que des concours et appels à projets visant notamment l'accompagnement à la transformation des secteurs stratégiques de l'économie (accompagnement de la création et de la croissance d'entreprises innovantes et fortement technologiques à travers le soutien aux jeunes chercheurs (i-PhD), valorisation des résultats de la recherche publique (i-Lab), financement des projets d'innovation à fort potentiels portés par des startups ou des PME (i-Nov), financement des projets structurants au service de la souveraineté industrielle de la France à travers les appels à projets Première usine et i-Démo etc.)		X	X	
	Crédit à l'investissement avec garantie	Les prêts à moyen ou long terme et le crédit-bail permettent, en partenariat avec une ou plusieurs banques, l'investissement matériel ou immobilier d'entreprises de plus de trois ans.	X	X	X	X
	Crédit à l'investissement sans garantie	Les crédits à l'investissement sans garantie financent les investissements immatériels ou à faible valeur de gage et l'augmentation du besoin en fonds de roulement d'entreprises financièrement saines.	X	X	X	
Garantie	Garantie	Les garanties de crédit bancaire et d'intervention en fonds propres facilitent l'accès des PME au crédit, aux fonds propres et aux quasi-fonds propres, en limitant le recours aux cautions personnelles et en partageant le risque avec les banques et les fonds de Capital Investissement.	X	X	X	X
Financement CT	Mobilisation des comptes clients	La mobilisation des comptes clients permet aux PME d'obtenir une avance de trésorerie sur leurs créances liées à l'exécution de commandes publiques ou de favoriser l'octroi de cautions solidaires ou de garanties à première demande exigées pour l'exécution de marchés des grands donneurs d'ordre.				X
Capital investissement	Capital investissement	Le capital investissement est une prise de participation par un fonds d'investissement dans une entreprise qui permet de financer leur démarrage, leur croissance, leur transmission, parfois leur redressement et leur survie.	X	X	X	
Conseil	Accélérateurs	Lancés en 2015, les Accélérateurs sont des programmes intensifs et sur mesure de 12, 18 ou 24 mois, pour des promotions d'une trentaine d'entrepreneurs. Leur objectif est de structurer les entreprises en profondeur pour révéler leur potentiel. La méthode s'appuie sur du conseil individuel, de la formation en collectif et de la mise en réseau qualifiée.		X		
	Expertise conseil (dont diagnostics)	Une offre pour accompagner les dirigeants de startups, PME et ETI dans leurs enjeux stratégiques ou opérationnels. Adaptée au temps et au budget des dirigeants, elle est constituée d'un catalogue de plus de 30 missions de conseil et comporte un vivier de plus de 500 experts indépendants qui interviennent seuls ou en binôme avec un Responsable Conseil Bpifrance.		X		
	Formations (présentielles et digitale)	Le dispositif vise à renforcer les compétences des dirigeants au bénéfice du développement de leur entreprise. Les formations se déroule en digitale sur la plateforme bpifrance-université.fr ou dans le cadre de séminaires en partenariat avec les meilleures écoles sur tous les thèmes liés au développement et au management des PME et ETI.		X		

ANNEXE 2 : Glossaire

Bénéficiaire

Il désigne par convention tout acteur économique soutenu par Bpifrance, essentiellement des entreprises. Pour les dispositifs d'innovation il désigne également les établissements publics de recherche. Il correspond à l'entité juridique qui a obtenu le soutien, sauf lorsqu'il s'agit d'une SCI ou d'une holding. Dans ce cas, les caractéristiques retenues sont celles de la société d'exploitation en lien avec la SCI ou la holding.

Catégorie d'entreprise

Le décret du 18 décembre 2008 définit quatre catégories d'entreprise selon des critères économiques :

- **Micro** : une Micro-entreprise occupe d'une part moins de 10 salariés, d'autre part a un chiffre d'affaires annuel ou un total de bilan n'excédant pas 2 M€.
- **PME** : une Petite et Moyenne Entreprise occupe moins de 250 salariés et a un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 50 M€ ou un total de bilan n'excédant pas 43 M€, tout en n'étant pas une Micro.
- **ETI** : une Entreprise de Taille Intermédiaire occupe moins de 5 000 salariés et a un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1,5 Md€ ou un total de bilan n'excédant pas 2 Md€, tout en n'étant ni une Micro ni une PME.
- **GE** : une Grande Entreprise est une entreprise qui n'est pas classée dans les 3 autres catégories.

Dans ce livret, les notions de Micro, PME et ETI sont conformes aux catégories d'entreprise définies ci-dessus. Mais ne disposant pas d'information sur les liaisons financières, les groupes auxquels appartiennent les entités financées ne sont pas constitués. Chaque entreprise est donc réduite à son unité légale.

Chiffre d'affaires

Total des ventes de biens et de services d'une entreprise.

Dispositif

C'est un regroupement de produits Bpifrance qui fonctionnent selon une même logique. Les dispositifs sont : capital investissement, financement moyen long terme (y compris PCE), aide à l'innovation, financement court terme (y compris CICE), garantie.

Effet de levier

Il mesure l'impact d'un euro de fonds publics sur le montant de financement accordé à une entreprise. Il est calculé en rapportant le montant des financements mis en place par Bpifrance au montant de fonds publics mobilisés.

Effet d'entrainement

Il mesure l'impact d'un euro de risque pris par Bpifrance sur le montant de financement complémentaire. Il est calculé en rapportant, le montant des autres financements nécessaire à la réalisation du projet de l'entreprise, au montant du financement Bpifrance.

Fonds publics mobilisés

Ce sont les fonds alloués par l'État ou les Régions pour couvrir les pertes éventuelles liées au non remboursement des prêts ou des aides par les entreprises. Ils sont affectés conventionnellement à chaque intervention en fonction du risque pris par Bpifrance et ses partenaires et du montant de financement octroyé, selon la mécanique suivante :

- Pour les interventions en garantie =
Montant garanti / (coefficients multiplicateurs⁽¹⁾ * taux d'utilisation⁽²⁾)
- Pour les dispositifs d'aide à l'innovation :
 - sous forme de subvention = Montant d'aide,
 - sous forme d'avance remboursable = montant d'aide * taux de remboursement théorique

(1) Les coefficients multiplicateurs déterminent l'engagement maximum de financement sur les fonds publics dotés sans exposer les fonds de garantie au risque d'épuisement. Ils sont fixés à partir d'un certain nombre d'éléments tels que les probabilités de sinistralité, les descentes d'encours, les taux de commissions de garanties, les quotients de garantie, le taux de rendement des fonds... Ils sont validés chaque année par le Conseil d'Administration de Bpifrance pour les fonds de garantie nationaux ou dans les conventions signées avec les Régions pour les fonds de garantie régionales.

(2) Le taux d'utilisation correspond au taux des financements effectivement mis en place (utilisé) rapporté au financements accordés (autorisés). Il est déterminé sur une observation historique des taux d'utilisation, ou déterminé conventionnellement lorsque les dispositifs sont trop récents.

Génération

Elle correspond à l'année d'utilisation de l'intervention, c'est-à-dire l'année de la mise en place effective de l'intervention.

Intervention

Elle désigne par convention le soutien octroyé, quel qu'en soit le type. Un financement Bpifrance couvert par une garantie nationale et/ou régionale ne constitue qu'une seule et même intervention. De même pour une avance remboursable abondée, par exemple par une subvention régionale.

Montant de financement

Il correspond pour la garantie au montant de financement mis en place par le partenaire bancaire, pour le cofinancement au montant du financement Bpifrance, pour les dispositifs d'aide à l'innovation au montant des aides et pour la mobilisation de créances au montant de la ligne autorisée.

Pérennité

Elle est mesurée par le taux de survie à 3 ans des entreprises, qui correspond à la proportion d'entreprises soutenues une année donnée, encore actives 3 années plus tard. Une entreprise est active si elle n'a pas connu d'évènements de cessation. Sont considérés comme évènements de cessation : la liquidation amiable ou judiciaire, la dissolution, la clôture pour insuffisance d'actif, la dissolution anticipée et la radiation.

Type de projet

Il qualifie la nature du projet soutenu par Bpifrance. Il est attaché à l'intervention et est un axe de présentation des indicateurs. Les types de projet sont : création/amorçage, développement, transmission ou trésorerie (cycle d'exploitation).

ANNEXE 3 : Définition et thèmes des secteurs d'avenir

LES SECTEURS D'AVENIR PRÉSENTENT 3 TYPES DE POTENTIELS

Potentiel socio-économique sur le territoire

- Croissance
- Compétitivité
- Emploi

Potentiel de développement industriel et commercial

- Marché potentiels significatifs
- Secteur dans lequel la France dispose d'avantages majeurs

Potentiel d'excellence

- Secteurs où les innovations technologiques sont clés
- Secteurs où le savoir-faire constitue la valeur ajoutée

Secteurs d'avenir



Numérique et TIC

Thèmes abordés

- Numérique
- Microélectronique
- Photonique
- Nanotechnologies – Nanoélectronique
- Matériaux innovants
- Systèmes
- Logiciels et systèmes embarqués
- Valorisation de données massives

- Cyber sécurité
- Smart cities
- Smart grids
- Usines du futur
- Réalité augmentée
- Cloud computing
- Services sans contact
- E-éducation

- Supercalculateurs
- Big Data
- Objets connectés
- Robotique
- Satellites à propulsion électrique
- Souveraineté télécoms



Santé et économie du vivant

- Agroalimentaire
- Biotechnologies médicales
- Industrie pharmaceutique

- Dispositifs médicaux et nouveaux équipements de santé
- Médecine individualisée
- Textiles techniques et innovants

- Hôpital numérique
- Produits intelligents pour une alimentation Saine Sure & Durable (SSD)



Eco-Industrie

- Economie circulaire (recyclage)
- Énergie décarbonée
- Chimie verte et biocarburants
- Protéines végétales
- Sûreté nucléaire

- Rénovation thermique des bâtiments
- Stockage de l'énergie
- Recyclage et matériaux verts
- Industrie du bois
- Qualité de l'eau et gestion de la rareté

- Energie renouvelables
- Réseaux électrique intelligents



Transports

- Dirigeables charges lourdes
- Voiture pour tous consommant moins de 2L / 100km
- Bornes électriques de recharge

- Véhicule à pilotage automatique
- TGV du futur
- Avion électrique et nouvelle génération d'aéronefs

- Autonomie et puissance des batteries
- Navires écologiques

ANNEXE 4 : Entreprises des Greentech

Une entreprise des Greentech rassemble 3 critères cumulatifs

1. Offreur de solution :

Solution qui améliore l'impact environnemental des utilisateurs (BtoB ou BtoC)

2. Innovante:

Propose un produit, service ou technologie innovante

3. En faveur de la transition écologique et énergétique:

dont la solution **contribue significativement** au moins à un objectif environnemental de l'union Européenne

Objectifs environnementaux de l'UE

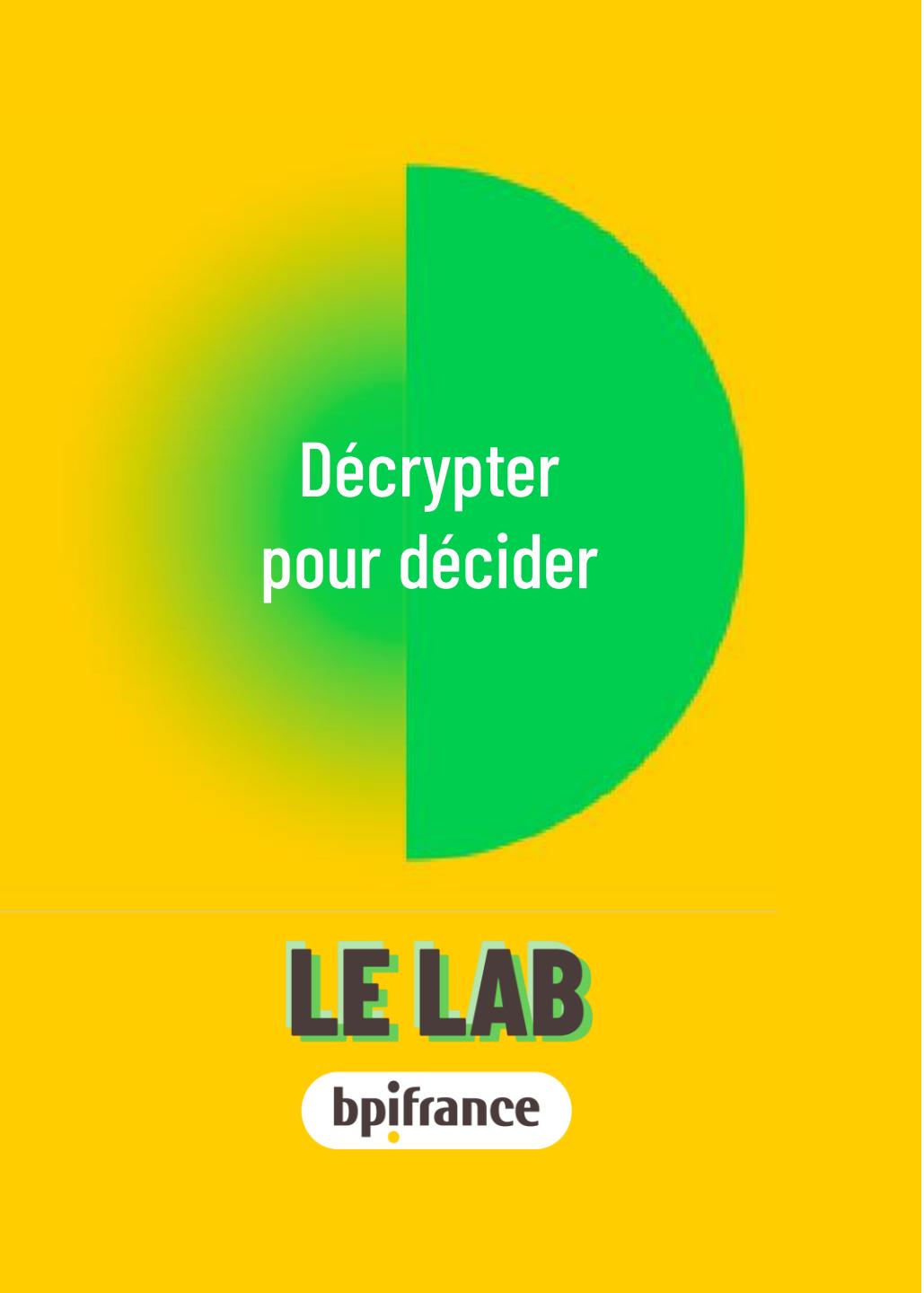
- Atténuation du changement climatique,
- Adaptation au changement climatique
- Utilisation durable et protection des ressources aquatiques et marines,
- Transition vers une économie circulaire ,
- Prévention et réduction de la pollution
- Protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes

Ainsi les entreprises des Greentech sont aussi des entreprises du secteur d'avenir de l'Eco-Industrie

Annexe 5 : Cotation des entreprises par la Banque de France

- La cotation Banque de France est une appréciation sur la capacité de l'entreprise à honorer ses engagements financiers à un horizon de trois ans. Il s'agit d'une mesure du risque de crédit, estimée à partir de méthodes de « scoring ».
- Seules les entreprises ayant un chiffre d'affaires supérieur à 750 000€ et leur siège social en France font l'objet d'une analyse sur la base de leur documentation comptable, soit près de 270 000 entreprises.
- Cette cotation est établie à partir de plusieurs critères :
 - Dernières informations comptables et financières disponibles (utilisation des comptes consolidées pour près de 4 700 groupes) : rentabilité, structure financière, liquidité etc. (les ratios étant calibrés en fonction du secteur d'activité) ;
 - Eléments plus qualitatifs : occurrence d'incidents de paiement dans le passé, liens économiques et financiers avec d'autres entités, évènements judiciaires concernant l'entreprise, évolution du marché de l'entreprise, stratégie de l'équipe dirigeante, solidité de l'actionnariat ...
- Chaque entreprise cotée se voit attribuer une cote de crédit allant de « 1+ » (capacité à honorer ses engagements à trois ans jugée « excellente ++ ») à « 8 » (capacité « fortement compromise »).
- La solvabilité des entreprises soutenues par Bpifrance est appréciée à partir de leur cote Fiben (quand elle existe).

Niveau de solvabilité	Cotes de crédit Banque de France
Forte	1+ ("excellente++") à 1- (" Excellente")
Moyenne	2+ (" Très satisfaisante++") à 4+ (" Bonne +")
Faible	4 (" Bonne ") à 8 (" Fortement compromise")



Décrypter
pour décider

LE LAB
bpifrance

Retrouvez l'étude à télécharger sur :

<https://lelab.bpifrance.fr/impact2025>